

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ**  
**HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE**  
**DU PÉRIGORD**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

---

TOME LXXXVIII - Année 1961



PERIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA  
19, rue Lafayette, 19

1911

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

PHYSICS



PHYSICS DEPARTMENT

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BECQUART, P. BORIAS, le D<sup>r</sup> CHEYNIER, R. COQ, E. DUSOLIER,, M<sup>me</sup> GARDEAU, le R.P. GRILLON, GUTHMANN, le D<sup>r</sup> Ch. LAFON, LAVERGNE, PONCEAU, SAINT-MARTIN, SECONDAT, SECRET, VILLEPONTOUX.

---

## BUREAU

*Président:* M. le D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

*Vice-Présidents:* M. E. DUSOLIER.  
M. Jean SECRET.

*Secrétaire général:* M. Géfaud LAVERGNE.

*Secrétaires adjoints:* M. Noël BECQUART.  
M. Léon GUTHMANN.

*Trésorier:* M. Marcel SECONDAT.

*Trésorier adjoint:* M. Guy PONCEAU.

### Commission de publication

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. CHEYNIER, SECONDAT ET SECRET.

### Commission des finances

M. LE PRÉSIDENT, MM. GUTHMANN ET VILLEPONTOUX.

# REPORT

... ..  
... ..  
... ..

... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..

... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..

# COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

---

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 5 JANVIER 1961

PRÉSIDENTIE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 33. Se font excuser : 2.

Vœux. — En son propre nom et en celui du Bureau, M. le Président adresse à tous les membres, présents et absents, les meilleurs vœux de Nouvel An, il remercie ceux d'entre eux qui ont envoyé à notre compagnie leurs vœux de prospérité.

*Entrées d'ouvrages et de documents.* — *Art populaire de France*, Strasbourg, éditions Européa, 1960 ; 26×19, 330 p., ill. ; achat de la Société ;

Secret (Jean), *L'art populaire religieux en Périgord* (Extr. du précédent) ; in-8°, 8 p. ; hommage de l'auteur ;

*Revue de l'Agenais*, bulletins de 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945-46 et 1949 ; 7 fasc. in-8° ; achat de la Société ;

*Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège*, t. XIV (1959) ; in-8°, 88 p., ill. ; don de M. Romain Robert, directeur-fondateur ;

*L'Histoire pour tous*, n° 7, novembre 1960, contenant l'article de H.-P. Eydoux, *Une épicière [M<sup>lle</sup> Tauziac] sauve une villa romaine [Montcaret]* ; envoi anonyme.

M. le Président remercie les donateurs.

*Revue bibliographique.* — Ont été retenus au passage les articles suivants :

D<sup>r</sup> A. Cheynier, *Place au Gravétien* (Bull. de la Soc. préhistorique française, novembre 1960) ;

R.-S. de Saint-Périer, *Le Couserans fit partie du centre d'art pyrénéen des baguettes sculptées* (Bull. précité de la Soc. préhistorique de l'Ariège) ;

Ch. Daras et R. Millat, *Découverte d'une nécropole souterraine à Saint-Jean d'Aubeterre* (Mém. de la Soc. historique et archéologique de la Charente, 1959 ; Angoulême, 1960) ;

J. Ducasse, *Des ambans ou auvans, rues couvertes des bastides* (Revue du Libournais, 4<sup>e</sup> trim. 1960).

A noter encore :

*Le canton de Saint-Pierre-de-Chignac*, par A. de La Baume ; et la suite de *l'Iconographie des Saints populaires du Périgord*, par J. Secret (Le Périgourdin de Bordeaux, décembre 1960) ;

*Un petit canton. Sainte-Alvère*, par A. Chanaud (L'Agriculteur de la Dordogne, 5 décembre 1960) ;

Enfin, un article inspiré du *New-York Times* qui met en parallèle le château de Rastignac et la Maison Blanche de Washington (Le Figaro, du 4 janvier 1961).

La résidence présidentielle des U.S.A. a été bâtie en 1792 sur les plans de l'architecte James Hoban ; la colonnade a été ajoutée en 1824, sous la présidence de Jefferson, le porche du second étage est du temps du président Truman.

L'analogie des deux constructions autorise trois hypothèses :

L'architecte de Rastignac a eu connaissance, directement ou indirectement, des plans de Hoban, ou Hoban lui-même s'est inspiré du château de Rastignac.

Il se pourrait aussi, selon le *New-York Times*, que les deux bâtiments dérivent du projet d'un architecte parisien, Ch.-L. Clérissseau, devenu l'ami du président Jefferson, lors d'un voyage que celui-ci fit en France.

L'antériorité de la Maison Blanche semble avoir été prouvée ici même à plusieurs reprises ; on retiendra seulement que Rastignac appartient à un ancien officier de l'armée des Indes, Sir Harold Fairweather. Il a entrepris des recherches considérables pour découvrir l'identité de l'architecte des Chapt de Rastignac.

*Communications.* — Une étude de M. Pierre de La Chapelle sur les mutations de la seigneurie de Grolegeac est présentée par M. le Président, elle sera publiée dans le *Bulletin*.

M. Prat rend compte avec brio de l'ouvrage (en anglais) qu'a consacré le savant américain N. P. Zacour au cardinal Talleyrand de Périgord (1301-1364)<sup>1</sup>. C'est bien là une contribution de valeur à un sujet trop longtemps négligé par les historiens de chez nous.

M. Jean Secret s'est occupé de la récupération de la cuve baptismale signalée par M. le curé Chaumette ; elle n'est pas en très bon état, et son transport, onéreux, ne pourra s'effectuer qu'au printemps, non pas à l'église de Montagrier, mais à celle de Paussac, d'où elle provient.

Notre vice-président fournit quelques indications sur des fouilles gallo-romaines en bordure de la rue des Bouquets, proche la tour de Vésone, ainsi que dans l'enclos du couvent de Sainte-Marthe, à l'endroit où le mur d'enceinte de la Cité se raccordait avec le bastion des Arènes.

*Assemblée générale.* — M. le Président déclare ouverte l'assemblée générale annuelle.

Il donne la parole au secrétaire général pour la lecture des modifications apportées par le Conseil d'Administration au texte des articles 3 et 8 des statuts de la Société.

#### Ancienne rédaction

ART. 3. — L'Association se compose de membres titulaires, de membres à vie, de membres d'honneur et de membres bienfaiteurs. Le nombre des membres de ces diverses catégories n'est pas limité (sauf pour les membres d'honneur).

Pour être membre titulaire, il faut :  
1° Être présenté par deux membres de l'Association et par le Conseil d'administration et élu par les membres présents au cours d'une des séances suivant la demande d'admission ;

#### Nouvelle rédaction

ART. 3. — L'Association se compose de membres titulaires, de membres associés et de membres d'honneur (ou correspondants). Les membres titulaires ont seuls le droit de vote dans les Assemblées de l'Association.

Pour être membre titulaire, il faut être présenté par deux membres titulaires eux-mêmes et recevoir l'investiture de l'Assemblée mensuelle qui suit la présentation de la candidature par le Bureau.

1. Voir tome LXXXVII du *Bulletin*, p. 273.

## Ancienne rédaction

2° Payer une cotisation annuelle minimum de 120 francs (cette cotisation est majorée d'un quart pour les membres résidant à l'étranger);

3° Payer lors de la réception un droit de diplôme égal au montant de la cotisation annuelle.

Quelle que soit la date d'adhésion, la cotisation est due pour l'année entière.

La cotisation est payable au siège de la Société avant le 1<sup>er</sup> avril de chaque année. Passé cette date, elle sera recouvrée par la poste et le montant en sera majoré des frais d'encaissement.

Le rachat de la cotisation est admis moyennant un versement unique égal à *trente fois* le montant de la cotisation annuelle. Il confère le titre de membre titulaire à vie.

La cotisation annuelle de membre titulaire peut être relevée jusqu'à un maximum de 500 francs par décision de l'Assemblée générale ordinaire.

En cas de relèvement de la cotisation ainsi fixée, les sommes à verser pour le rachat des cotisations ou l'adhésion en qualité de membre bienfaiteur, seront augmentées proportionnellement.

Pour être nommé membre bienfaiteur, il faut être agréé par le Conseil d'Administration et verser au minimum *cinquante fois* le montant de la cotisation annuelle.

Peuvent être nommés membres d'honneur, sur un vote de l'Assemblée générale ordinaire, les personnes qui rendent ou ont rendu des services signalés à la science historique et archéologique ou à l'Association. Ce titre confère le droit d'assister aux diverses réunions, sans être tenu de verser une cotisation annuelle.

Le nombre des membres d'honneur ne peut dépasser dix.

ART. 8. — L'Assemblée générale ordinaire de l'Association comprend les membres titulaires à jour de leur cotisation au 31 décembre précédent, ainsi que les membres bienfaiteurs.

Elle se tient, chaque année, le premier jeudi de janvier...

Si le quorum n'est pas atteint, elle est renvoyée d'office au premier jeudi de février...

## Nouvelle rédaction

Pour être membre associé, il suffit d'en faire la demande au Président, en y joignant tous renseignements utiles.

La cotisation annuelle minimum est de 7 NF pour les membres titulaires, et de 8 NF pour les membres associés; elle est portée à 9 NF pour les membres titulaires ou associés de nationalité étrangère.

Les membres titulaires acquittent un droit d'entrée (ou de diplôme) de 3 NF.

La cotisation de membre titulaire peut être rachetée par le versement d'une somme égale à dix fois cette cotisation.

La cotisation annuelle peut être relevée jusqu'à un maximum de 21 NF pour les membres titulaires, 24 NF pour les membres associés, et de 27 NF pour les membres étrangers.

(Supprimé)

(Supprimé)

Peuvent être nommés membres d'honneur (ou correspondants) les personnes qui se sont distinguées par leurs travaux d'érudition ou qui, dans des circonstances particulières, ont rendu des services à l'Association. Ce titre confère le droit d'assister aux réunions aux côtés du Bureau, de collaborer au *Bulletin* et de le recevoir gratuitement.

Le nombre des membres d'honneur n'est pas limité.

ART. 8. — L'Assemblée générale ordinaire de l'Association comprend les membres titulaires en règle de leur cotisation pour l'année en cours.

Elle se réunit, chaque année, le premier jeudi de décembre...

Si le quorum n'est pas atteint, elle est renvoyée d'office au premier jeudi de janvier...

L'assemblée adopte sans discussion la rédaction qui lui est proposée.

M. Secondat, trésorier, donne lecture de son compte de gestion pour l'exercice 1960 et du projet de budget pour 1961 : on en trouvera la teneur plus loin. Ce compte reçoit l'approbation de l'assemblée et il est donné quitus à notre dévoué argentier.

Il reste à élire le Conseil d'Administration de la Société pour l'année 1961. Les bulletins, aussitôt distribués, sont disposés dans l'urne *ad hoc*.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Membres présents : 33. Suffrages exprimés : 32.

Toute la liste proposée par le Bureau est réélue. M<sup>me</sup> Desbarats et M. Jean Lassaïgne, qui n'étaient pas candidats, obtiennent la première, une voix, le second, deux voix.

M. le Président reprend sa place au bureau et exprime les remerciements du Conseil à ses fidèles électeurs.

M. Lavergne avise ses collègues que, par décision du Conseil d'Administration en date du 10 décembre, les séances de mai, juin et juillet prochain auront lieu à 20 h. 30, au lieu de 14 heures.

*Admissions.* — M<sup>me</sup> Marie-Louise Bastid, ex-directrice de l'école maternelle de Saint-Georges, 106 bis, rue Combe-des-Dames, Périgueux ; présentée par MM. Prat et Secret ;

M<sup>me</sup> Higounet, 9, rue Ségalier, Bordeaux ; présentée par MM. Beccart et Lavergne ;

M<sup>me</sup> Laure Valat, institutrice retraitée, 83, rue de Bordeaux, Périgueux ; présentée par MM. Prat et Secret.

*Le Secrétaire général,*

G. LAVERGNE.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

## SEANCE DU JEUDI 2 FEVRIER 1961

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 27.

M. le Président salue M<sup>me</sup> Bastid et M<sup>me</sup> Valat qui assistent pour la première fois à nos séances.

*Nécrologie.* — M. Mazurier.

M. le Président exprime ses condoléances à la famille.

*Félicitations.* — M. le chanoine Robert Bézac, nommé évêque titulaire élu de Métropolis in Asia, et coadjuteur de Mgr l'Evêque d'Aire et de Dax ; M. Léo Tallet, Médaille d'argent du Mérite Civique ; M. A. Lespinasse, chevalier des Palmes Académiques.

*Entrées d'ouvrages.* — Du Chazaud (Henri), *Pressoir prompt, Moulin galant*. Paris, éd. Points et Contre-points, 1960, in-8°, 54 p. ; hommage de l'auteur de ces poèmes, de la même veine heureuse que *Printemps*, son précédent recueil ;

Coupure du journal *Le Figaro*, du 4 janvier 1961, concernant le château de Bastignac ; envoi anonyme ;

Robert (H.), Les trafics coloniaux du port de la Rochelle au XVIII<sup>e</sup> siècle (*Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> série, t. IV, Poitiers, 1960 ; in-8°, 209 p.) ; envoi de la Société éditrice ;

*Relations P.T.T.*, octobre 1960, contenant un article bien illustré de R. Filliatre, *Nos cathédrales. De Saint-Etienne de Cahors à Saint-Front de Périgueux* ; et *Vieilles maisons françaises*, bulletin n° 7, janvier 1961, qui publie, de M. Jean Secret, *Storac à Annesse-et-Beaulieu* (Dordogne) ; don de M. Secret.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

*Revue bibliographique.* — M. le D<sup>r</sup> Lafon recommande le bel ouvrage que M. Lucien Prieur, inspecteur général des M. H., vient de consacrer à Bordeaux ; il est richement illustré de photos signées Bernard Biraben (Paris, Hachette, 1960 ; in-4°, 115 p., 60 pl.).

Des *Actes du 8<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes, Dijon, 1959* (section d'histoire moderne et contemporaine), Paris, impr. Nationale, 1960, M. le Président a retenu les *Remarques sur un épisode douteux du blocus de Vincennes en 1815* ; M. Robert Laulan y soumet au crible de la critique la réplique historique que le général Daumesnil aurait faite au maréchal Blücher. Celui-ci ayant offert une forte somme d'argent à notre compatriote pour qu'il rende la forteresse, il aurait répondu : « Je ne vous rendrai ni la place ni la lettre. A défaut de mieux, elle servira de dot à mes enfants ».

*La Revue de l'Agenais*, octobre-décembre 1960, publie un article de J. Charbonneau, *Hypothèses et certitudes sur l'origine du nom et du lieu d'Allemands-du-Dropt* ; l'auteur a établi la carte de répartition en France de ce toponyme qui rappelle un centre de peuplement germanique (26 exemples dont 1 dans la Dordogne).

*Le Périgourdin de Bordeaux*, janvier 1961, contient la suite de l'*Iconographie des Saints populaires*, de J. Secret ; un aimable reportage de M. Alain Giraud sur le château des Bories ; la reproduction de la médaille frappée à l'occasion de la visite de Napoléon III et de l'impératrice à Alger en septembre 1860 : on y lit les noms périgourdins de Chasseloup-Laubat, alors gouverneur de l'Algérie ; Sarlande, maire d'Alger (1807-1869) ; Levert, préfet d'Alger, son beau-père.

Sont signalés par ailleurs : *La tortue magdalénienne du Roc-Saint-Cirq (Dordogne)*, par E. Peyrony et D. de Sonnevill-Bordes, dans l'*Anthropologie*, t. LXIV, pp. 308-312 ; et *Montaigne et son cousin*, par H. Busson, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1960, pp. 481-499 ; il s'agit du fameux jésuite Martin Antoine del Rio, démonologiste.

Enfin, la *Revue Française*, décembre 1960, a consacré au Périgord noir, ou Sarladais, quelques belles pages de vulgarisation touristique, avec illustrations et carte.

*Divers.* — La Fédération historique du Sud-Ouest tiendra son XIV<sup>e</sup> congrès à Villeneuve-sur-Lot, les 13-15 mai prochain. Thème proposé : l'Agenais. En même temps sera convoquée une assemblée générale extraordinaire, à laquelle sera soumis un projet d'aménagement des statuts de la Fédération.

Les « Amis de Rachilde », en vue de l'exposition qu'ils se proposent de consacrer à la romaneière du Gros, font appel à tous ceux qui possèdent des écrits, lettres et objets relatifs à la vie et à l'œuvre de cette

compatriote déracinée. (Secrétaire général, M. Kali, 2, rue Barrault, Paris-13<sup>e</sup>.)

Sur lecture d'une circulaire adressée à la Société par la section locale des « Vieilles demeures françaises », l'assemblée décide d'adhérer à ce groupement dont le but est la sauvegarde de notre patrimoine immobilier.

*Communications.* — M. le Président a appris qu'à Paussac, près de la route allant à Léguaillac-de-Cercles, avait été exhumé un vase contenant cent dix pièces d'argent au millésime de 1648. Cette cachette est sans doute en relation avec les événements de la Fronde.

M. Secret a photographié au château du Lieu-Dieu un buste de Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris ; c'est une œuvre en plâtre d'environ 0 m. 30 de hauteur.

Grâce à M<sup>me</sup> Gay, d'Excideuil, M. Secret a pu étudier une Vierge à l'Enfant, conservée dans une maison particulière, à Saint-Médard-d'Excideuil. Cette statue de pierre, haute de 1 m., porte trois inscriptions gravées en majuscules classiques, sur les pans de son socle.

A gauche, on lit :

SF DE JOVRN  
YAC FECIT

Au centre :

S. MARIA  
ORA PRO NOBIS

Et à droite :

NAVDIN. LO  
BAUD-PBR L (?)  
M — FFE

(Naudin Lobaud, presbtre, me fit faire ?)

L'œuvre est lourde et maladroitte, avec des proportions mauvaises, une anatomie défailante, des visages grossiers, des vêtements sans finesse. Elle est d'une totale naïveté et fait aussitôt penser à quelque sculpteur de village. Effectivement, l'inscription de gauche nous livre le nom du sculpteur, François de Journnac, maître peintre, du village des Grénelies, à Nanthiat, qu'on retrouve dans les registres paroissiaux de cette localité, sous les cotes 1063 et 1064 de *l'Inventaire sommaire des Archives de la Dordogne*, série E supplément, t. II (1915).

C'est lui qui a sculpté le calvaire de pierre de Nanthiat (M.H.C.), autrefois dressé derrière l'église. M. Secret en avait précisément relevé l'inscription qu'il a donnée dans notre *Bulletin* (1950, p. 77). Il avait alors déchiffré la signature : F. DIOURNIAS. Il faut lire : JOURNIAC.

M. Secret croit pouvoir attribuer à ce même artiste un calvaire de pierre (très mutilé), conservé à Beausséjour (Nanthiat), et dont il reste cinq personnages et la tête du Christ ; ainsi que deux bas-reliefs en pierre, conservés en l'église de Nanthiat, et représentant l'un, la Sainte Famille, l'autre, une Vierge de Pitié entre deux personnages.

Dans une région où il est très rare de connaître les auteurs des œuvres sculptées, il est intéressant de mettre un nom et une date (entre 1620 et 1650) sur des œuvres, même populaires et folkloriques.

M. Ponceau a dessiné en perspective la cave retrouvée fortuitement sous la N. 707 à Thiviers.

Il a aussi reproduit une fort belle plaque de cheminée, datée de 1605 et encore en place au hameau de Bramefond, commune de Fossemagne.

M. Joseph Saint-Martin possède dans sa bibliothèque un bel in-16, doré sur tranches et relié en maroquin rouge, aux armes de Charles de Montmorency, duc de Luxembourg.

Il s'agit des *Opuscules politiques et philologiques* de M. Feutry. A la Haye, et se trouve à Paris, chez Delalain.

Ce recueil se compose d'une cinquantaine de pièces fugitives, pour la plupart assez fades. Sept d'entre elles ont été inspirées à l'auteur par les rapports de civilité qu'il entretenait avec des châtelains du Nontronnais.

I. — Feutry adresse à M<sup>me</sup> de la Garde un compliment en six vers :

« De l'âme du sublime et tendre Fénelon,  
Je vois en vous une image fidelle... »

(M<sup>me</sup> de la Garde, maîtresse des Requêtes, était la petite-nièce de l'archevêque de Cambrai.)

II. — La seconde pièce vante les mérites de Turgot, l'intendant de Limoges, se faisant ainsi l'écho du sentiment populaire. (Feutry est venu en Périgord, appartenant à M. de Villejalet, où règnent la bienfaisance, les vertus et les talents » (La famille Moreau de Villejalet, puis de Moncheuil avait acheté le château en 1754.)

III. — « Allez à Moncheuil, le bonheur y réside

Et vous trouverez le nouvel âge d'or... »

conseille le poète qui, à propos de cette seigneurie, dans la paroisse de Saint-Marzial-de-Valette, précise : « Terre considérable près de Nontron en Périgord, appartenant à M. de Villejalet, où règnent la bienfaisance, les vertus et les talents » (La famille Moreau de Villejalet, puis de Moncheuil avait acheté le château en 1754.)

IV. — M<sup>me</sup> de la Garde, propriétaire du château de Beauvais « en Périgord à demi lieue de Moncheuil et renfermant les mêmes vertus », fait l'objet d'une pièce louangeuse. (Elle s'appelait Plancher, du nom de son mari qui avait acheté Beauvais, dans Lussas, à M. de la Ramière, en 1762.)

V-VI. — Viennent ensuite un « Horoscope du petit-fils de M. le comte de Conan, baron de Montbrun, etc., né au château de Connezac en Périgord, à deux lieues de Nontron, le 27 mars 1769 ; et un « Envoi à M. de Montbrun, fils de M. de Conan et frère du nouveau né ».

Nous y apprenons que le comte de Conan joue très bien de la flûte allemande, que la mère de l'enfant, Marie-Hélène de la Romagère, est la nièce de l'évêque de Tarbes ; quant au nouveau-né :

« Le bonheur marchera sur ses pas,  
A ses vassaux il servira de père...  
Jamais l'accablante misère  
Ne désolera son canton... »

VII. — Une autre naissance est fêtée en quatre pages, sous le titre : « Vers pour la naissance du second fils de M. le comte de Fayard au château des Combes, près de Connezac en Périgord le 3 juillet 1769 ». La pièce se termine par :

« Voilà ce que j'ai vu dans l'ordre du destin,  
Pour un Cadet Périgordin,  
Je crois que c'est un assez beau partage ».

L'envoi s'adresse à la mère « du plus fortunée des poupons », félicitée d'allaiter elle-même son enfant :

- « La femme vertueuse est seule respectable.
- « La mère qui nourrit est seule véritable.
- « Vous les réunissez, je vous dois un autel ».

(M<sup>me</sup> de Fayard était la nièce du ministre d'Etat Bertin.)

A la suite de la découverte de fresques du xvr<sup>e</sup> siècle dans l'église de Besse, M. Secret a prié M. Sarradet, conservateur des Bâtiments de France, de venir donner à la Société quelques précisions sur cet ensemble, l'un des plus importants sans doute du département, malgré les dégradations dont il a souffert.

Notre distingué collègue a bien voulu accéder à cette demande et il vient aujourd'hui commenter, sur l'écran disposé dans le grand salon de l'hôtel de Fayolle, les photos en couleurs qu'il a prises lui-même de ces fresques, évocation souvent saisissante par son réalisme des scènes de la passion de Notre Seigneur.

Mais M. Sarradet ne s'en tient pas là et, par la plus aimable des attentions, il fait suivre sur l'écran la série particulièrement attachante des vues prises également par lui, dans le chantier ouvert rue des Bonquets, à proximité de la Tour de Vésone, en plein tréfonds gallo-romain. Ces fouilles entreprises grâce aux crédits obtenus par M. Sarradet, et poursuivies sous la direction de M. Claude Barrière, alors professeur au lycée de Périgueux, ont amené notamment la découverte d'une vaste salle rectangulaire dont les soubassements étaient encore recouverts de bandeaux peints, du plus heureux effet décoratif. De nombreux fragments d'architecture et de sculpture, des tessons de poterie, avec des marques de potiers inédites, ont été soigneusement recueillis et sont actuellement entreposés dans la maison du jardinier, qui n'est autre que le *buen-retiro* où aimait travailler le comte W. de Taillefer, l'auteur des *Antiquités de Vésone*.

Notre distingué collègue s'offre, en terminant son intéressante causerie, à montrer aux membres de la Société présents à la séance de mars, les deux chantiers actuellement ouverts à la Cité.

Au retour dans la salle des séances, M. le Président remercie M. Sarradet de sa communication, ainsi que M<sup>me</sup> Sarradet qui s'était chargée aimablement d'assurer la projection.

Le Bureau écrira à M<sup>me</sup> la Supérieure de Sainte-Marthe, en vue d'obtenir l'autorisation nécessaire pour la visite du mois prochain, en compagnie de M. Sarradet et de M. Gullmann, architecte de la Congrégation.

*Admissions.* — M<sup>r</sup> François Latour, notaire, rue Gambetta, Périgueux, faisant suite à son estimé père ;

M. R. Léonard, ingénieur, 86, rue Saint-Bertin, Saint-Omer (Pas-de-Calais) ; présenté par M<sup>me</sup> Dreyfus et M. Lachastre ;

Le D<sup>r</sup> Jacques Magimel-Pelonnier, 29, rue Gambetta, Périgueux ; présenté par le D<sup>r</sup> Delastelle et M. l'abbé Grillon ;

Le D<sup>r</sup> Madeleine Villard, 6, place du Théâtre, Saintes (Charente-Maritime) ; présentée par M. Jean Perrard et le D<sup>r</sup> Lafon.

*Le Secrétaire général.*

G. LAVERGNE.

*Le Président.*

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

## SEANCE DU JEUDI 2 MARS 1961

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 34. Se font excuser : 5.

*Nécrologie.* — M. Joseph Chartroule.

L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

*Félicitations.* — M. Lansade, nommé chevalier de la Légion d'Honneur au titre militaire.*Remerciements.* — M<sup>me</sup> le D<sup>r</sup> Villard, M. le D<sup>r</sup> Jacques Magimel.*Entrées d'ouvrages.* — Gardeau (M<sup>me</sup> L.), *Les moulins de la seigneurie de Montaigne.* (Extr. du *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, 1960), in-8°, 8 p. ; — *Possessions des Grailly et des Saint-Symphorien dans la région du Bazadais aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.* (Extr. de la *Revue historique de Bordeaux*, 1960) ; in-8°, 9 p. ; hommage de l'auteur à qui M. le Président exprime les remerciements de la Société.*Revue bibliographique.* — A signaler, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, décembre 1960, l'étude de Kelley Harper, *Les grandes pièces arquées du Magdalénien*, provenant notamment de la grotte de Lestruque, comm. de Trémolat, de Gabastou, du gisement des Marseilles, à Laugerie-Basse, dans la Dordogne ; — et celle de Raoul Daniel, *Grotte de la Mouthe (Dordogne). Contribution à l'étude de son outillage.*L'abbé Nollent consacre aux *Souterrains et souterrains-refuges en Beauce* un important travail que publie le *Bulletin de la Soc. archéol. et hist. de l'Orléanais*, 4<sup>e</sup> trim. 1960.On lira avec intérêt, dans le *Périgourdin de Bordeaux*, février-mars 1961, l'article consacré à Villefranche-de-Lonchat par R.S. [M<sup>me</sup> Gardeau], la nécrologie de G.-P.-A. Jouanel, par M. Robert Coq ; *Quelques souvenirs du second Empire en Périgord*, par M. Jean Lassaingne, et la suite de *l'Iconographie des saints populaires*, de J. Secret.*Congrès.* — Un Congrès international d'archéologie classique est prévu à Paris pour 1963.

Les bulletins d'adhésion au prochain Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest sont à la disposition de nos sociétaires.

*Communications.* — Il est donné lecture d'une note inspirée à M. H.-J. de Presle par l'article de M. Jean Delfaud sur les murailles et cabanes de pierres sèches du Périgord.

Ces constructions ne sont pas rares dans les communes de Cherveix-Cubas, Saint-Raphaël, Tourtoirac, Sainte-Eulalie-d'Ans, et dans le canton de Thenon. Notre aimable correspondant explique leur présence de la façon suivante :

« Les terrains sur lesquels ces murailles sont construites sont constitués par des sols très peu profonds, argileux, minces, très pierreux, avec des affleurements de calcaire, à l'époque ils étaient complantés en vignes cultivées à la main, par des familles entières, enfants compris. La population était bien plus forte qu'aujourd'hui, rien que dans la

commune de Cherveix-Cubas, le phylloxéra a causé le départ de plus de 400 habitants.

» Tout le monde travaillait la vigne, suivant ses forces, on voyait femmes et enfants ramasser les pierres dans les paniers, les mettre ensuite sur le bord du champ, le limitant ainsi et le mettant à l'abri des moutons qui paissaient l'herbe rare de ces sols peu fertiles.

» Petit à petit, les murailles s'élevaient pour le plus grand bien de la fertilité du terrain de la vigne et celle-ci étant encerclée, on ramassait, un peu au petit bonheur, en son milieu, les pierres restantes.

» Le voisin en faisait autant et, entre les deux murailles bordant les deux champs, on laissait un espace qui formait un chemin, juste assez large pour permettre le passage d'une charrette à deux roues, nécessaire pour emmener la vendange.

» Le phylloxéra a détruit ces vignobles en deux ou trois ans, les plants morts ont été souvent remplacés par des chênes truffiers, mais les murailles sont restées, ainsi que les cabanes des vigneron, faites aussi de pierres plates, où ils rangeaient leurs outils, plutôt que de les apporter chaque fois qu'ils venaient soigner leur vignoble ».

M. de Presle ne croit pas que ces constructions souvent bien placées, dans un site dominant, aient jamais eu un but militaire. Il y a un abîme, dit-il, entre nos modestes murailles et cabanes en pierres sèches et les restes de fortifications antiques, comme par exemple le Camp de César, près de Sainte-Eulalie-d'Ans.

« D'ailleurs, ces murailles sont en passe de disparaître, par suite des prestations, acquittées en nature par les propriétaires, pour l'entretien des chemins vicinaux. Voilà un usage auquel ne pensaient probablement pas ceux qui, il y a des années travaillaient leurs vignes et les épierraient ».

M. Secodat formule quelques réserves, en pareille matière, il importe de ne pas trop généraliser.

L'intérêt des souvenirs de M. de Presle n'en est pas moins certain.

M. l'abbé Grillon a noté dans les *Annales du Midi*, juillet 1951, l'étude de M. Meunier, *Fondation et construction d'un collège universitaire au xiv<sup>e</sup> siècle : le collège de Périgord à Toulouse*.

Dans le même n<sup>o</sup>, p. 257, il est question du monastère de *San Pedro apostol y San Amando, dicho Genolítico* (peut-être Genouillac, diocèse de Périgueux) à propos du rouleau funéraire de l'abbé de Bépoll, mort en 1046.

Notre collègue se propose d'étudier les conditions dans lesquelles le testament de Louis XVI a été introduit dans la liturgie diocésaine.

M. Lavergne fournit à ce sujet une indication.

La visite des fouilles gallo-romaines de la Cité, prévue à l'issue de la réunion d'aujourd'hui, commencera à 16 h. 30 par le chantier du jardin de Sainte-Marthe, M<sup>me</sup> la Supérieure de la Congrégation ayant donné l'autorisation nécessaire.

M. le Secrétaire général dit un mot de l'Exposition du Livre occitan qui se fera cet été à la bibliothèque municipale de Bergerac ; il fait appel à ceux de nos collègues en mesure de l'enrichir par des prêts d'ouvrages.

Il demande à l'assemblée si elle a des suggestions à faire au sujet de l'excursion de printemps de la Société. Un itinéraire par Besse, Gourdon, Grolegeac, le château de Fénelon et l'église de Carsac, paraît susceptible d'être retenu et mis au point par le Bureau.

*Admission.* — M. Fargues, 4, boulevard de Varsovie, Bergerac ; présenté par MM. Secondat et le D<sup>r</sup> Lafon.

*Le Secrétaire général,*

G. LAVERGNE.

*Le Président,*

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

A 16 h. 30, les membres présents à la séance, et quelques autres, se trouvaient groupés autour de M. Sarradet, à portée des fouilles que le service des M. H. a fait récemment pratiquer sur l'emplacement choisi par la Communauté pour y bâtir une nouvelle annexe de son florissant pensionnat.

Pourquoi ces fouilles ? Parce que, avant de délivrer le permis de construire sollicité par M. Guthmann, architecte de la Maison mère, il pouvait y avoir intérêt à sonder un terrain essentiellement archéologique, vu qu'il est contre-buté par le mur d'enceinte de la Cité du *III<sup>e</sup>* siècle et se trouve au voisinage des Arènes et des vestiges du palais épiscopal, détruit par les Huguenots en 1575. Il faut ajouter que l'enclos des Sœurs de Sainte-Marthe n'avait donné lieu à aucune investigation de la part de Charles Durand et que c'était, en somme, un « terrain vierge ».

Une tranchée profonde a donc été ouverte d'est en ouest sur une trentaine de mètres : elle a mis à découvert un gros mur d'environ 1 m. 50 d'épaisseur, très bien appareillé et reposant, à intervalles, sur des arcs surbaissés formés de pierres plates, comme ceux des voûtes des Arènes. S'agirait-il, comme le croit le professeur Coupry, de Bordeaux, du support d'un aqueduc qui aurait alimenté l'amphithéâtre ?

La fouille a dégagé un second morceau de mur qui vient couper le précédent à angle droit et paraît nettement postérieur : elle a permis de repérer à sa cheminée d'aération, une salle voûtée en berceau, très profonde, qui est adossée au parement extérieur du gros mur.

Il convient donc de distinguer deux étages dans ces fouilles : à l'étage gallo-romain, au niveau le plus bas, avec traces d'incendie, apparaissent un buste mutilé de femme, en marbre ; un fragment d'inscription lapidaire, en marbre ; au niveau intermédiaire se rattachent divers objets du Moyen-Age : pièces de monnaie, trousseau de clefs, etc.

On doit tenir compte du fait que l'emplacement fouillé n'est qu'à courte distance du château comtal de la Rolfe, démoli par ordre du roi en 1391.

M. Sarradet estime que ces sondages auront permis à ses services de préciser les directives selon lesquelles les plans dressés par M. Guthmann pourront être réalisés dans le respect des règlements concernant les immeubles classés.

Il conclut par un hommage à la compréhension dont ont fait preuve, en la circonstance, M<sup>me</sup> la Supérieure de Sainte-Marthe et M. Guthmann.

Sous la conduite de M. le Conservateur, la Société descend alors dans le potager du couvent où il est possible d'admirer, en dépit de quelques verrues, une belle longueur du mur d'enceinte de la Cité et son appareil à gros blocs, ça et là truffé de fûts de colonnes, de tambours, de chapiteaux, etc.

On remonte ensuite sur la terrasse, où des vestiges intéressants sont venus enrichir des rocailles et l'on gagne la sortie, après avoir salué et remercié les dames de Sainte-Marthe de leur très aimable accueil.

La Société se rend ensuite au square de Vésone et, de là, au chantier de la rue des Bouquets. Ici encore, M. Sarradet entre dans tous les détails de nature à faire mieux apprécier l'intérêt des fouilles qu'il espère bien pouvoir étendre et mettre dignement en valeur à l'intention du public et des touristes.

---

#### PRESENCES AUX REUNIONS

M<sup>mes</sup> Aublant (2), Bastid (2), Berton (2), Busselet (2), Dupuy (1), Fellonneau (2), Guille (2), Lacombe (1), Lafon (2), Marchat (2), Marsac (3), Médus (2), Plazanet (2), Ponceau (2), Sarradet (1), Villepontoux (3);  
 M<sup>lles</sup> Aymard (1), Barnier (1), Chambran (2), Marqueyssac (3), Valat (2);  
 MM. Ardillier (3), Aublant (2), Bardy (1), Becquart (2), Berthelot (3), Borias (3), Boucher (1), Boyer (1), Donzeau (1), le M<sup>s</sup> de Fayolle (1), M. Fournier (1), l'abbé Grillon (2), Guthmann (1), le D<sup>r</sup> Lafon (3), D. Lassaigne (1), J. Lassaigne (3), Lavergne (3), le D<sup>r</sup> Maleville (2), Morquin (1), Plazanet (2), Ponceau (3), Prat (3), J. Saint-Martin (3), Sarradet (1), Secondat (3), Secret (2), le D<sup>r</sup> Semenon (1), Villepontoux (3).

---



Numéraire et dépôt B.N.C.I. (Compte n° 9.464) .....	2.408,96
Solde Chèques Postaux (Limoges n° 281.70) .....	2.582,04
Caisse d'Épargne de Périgueux (Livret n° 53.091) .....	11.666,40
Immeubles de la Société:	
18, rue du Plantier, Périgueux (achat) .....	2.200
16, rue du Plantier, Périgueux (achat et frais) .....	2.256,04
Titres déposés à la Banque de France (coffre n° 6):	
Rente perpétuelle 5 %; n° 0,023,873.	
(Rente annuelle: 205). Valeur au pair .....	4100
Cinq pour cent amortissable; n° 0,006,013.	
(Rente annuelle: 60). Valeur au pair .....	1.200
Quatre et demi pour cent amortissable; n° 0,001,508.	
(Rente annuelle: 45). Valeur au pair .....	1.000
Trois pour cent amortissable; n° 0,011,231.	
(Rente annuelle: 6); Valeur au pair .....	200
Trois pour cent amortissable; n° 0,011,232.	
Rente annuelle: 168,60; Valeur au pair .....	5.620
Trois pour cent amortissable; n° 0,011,233.	
(Rente annuelle. 121,20); Valeur au pair .....	4.040
TOTAL .....	<u>37.273,44</u>

Le Trésorier:  
M. SECONDAT.

## DEUX STATIONS NEOLITHIQUES

### au confluent de l'Isle et de l'Auvézère : BOULOGNE ET ESCOIRE

Les deux stations, objets de la présente note, se situent au voisinage du confluent de l'Isle et de l'Auvézère, quelques kilomètres en amont de Périgueux, non loin de Bassillac et du plateau de Goudaud qui porte le si riche gisement néolithique publié par Féaux<sup>1</sup> et pour lequel nous avons donné une note complémentaire<sup>2</sup>.

La station de Boulogne est sur la rive gauche de l'Auvézère, au niveau du confluent, entre le hameau de *Boulogne*<sup>3</sup> et le lieu-dit le *Gué-raïde*. C'est probablement l'existence d'un gué qui a favorisé la formation d'une agglomération néolithique en cet endroit.

La station d'Escoire jouxte l'Isle, sur sa rive gauche, au niveau du pont d'Escoire, de part et d'autre de la route reliant le célèbre château à la Nationale 21. Le cours d'eau y est également peu profond.

En outre, un peu partout dans la vallée nous avons ramassé des silex taillés de même faciès que ceux de Goudaud, Boulogne et Escoire, mais en quantité insuffisante pour affirmer qu'il y ait eu véritablement des habitats suivis comme aux trois sites précédents.

A Escoire et Boulogne l'industrie a le même aspect que celle de Goudaud. Cependant, les *belles pièces* y sont plus rares : peu de pointes de flèches, pas de belles pointes bifacées comme celles de Goudaud<sup>1</sup>, peu de haches polies. Par contre il y a une multitude d'outils usuels, souvent usés : perceurs, tarauds, pointes mous-ses, quelques grattoirs droits ou concaves sur bout de lame ou d'éclat, grattoirs convexes très nombreux, avec toutes les variétés du grattoir plat au caréné, couteaux à dos de cortex ou à dos retaillé, au tranchant marqué par l'usage, raclettes, grattoirs divers sur lames et éclats, lames et éclats plus ou moins retouchés, encochés ou ébréchés, etc.<sup>4</sup>.

1. M. Féaux, « La station néolithique des Roches à Goudaud », *B.S.H.A.P.*, 1901, pp. 152 à 166.
2. A. Roussot, « Note complémentaire pour l'étude de la station néolithique de Goudaud », *B.S.H.A.P.*, 1954, pp. 182 à 190.
3. Les vestiges d'une villa gallo-romaine ont également été découverts à Boulogne.
4. Nous avons dessiné planches 1 et 2 quelques échantillons représentatifs de l'industrie trouvée à Boulogne. La planche 3 est réservée aux « pics » et tranchets. Ces figures, ajoutées aux dessins de Féaux<sup>1</sup> et aux nôtres<sup>2</sup> précédemment publiés, donnent une vue d'ensemble du faciès néolithique des environs de Périgueux.

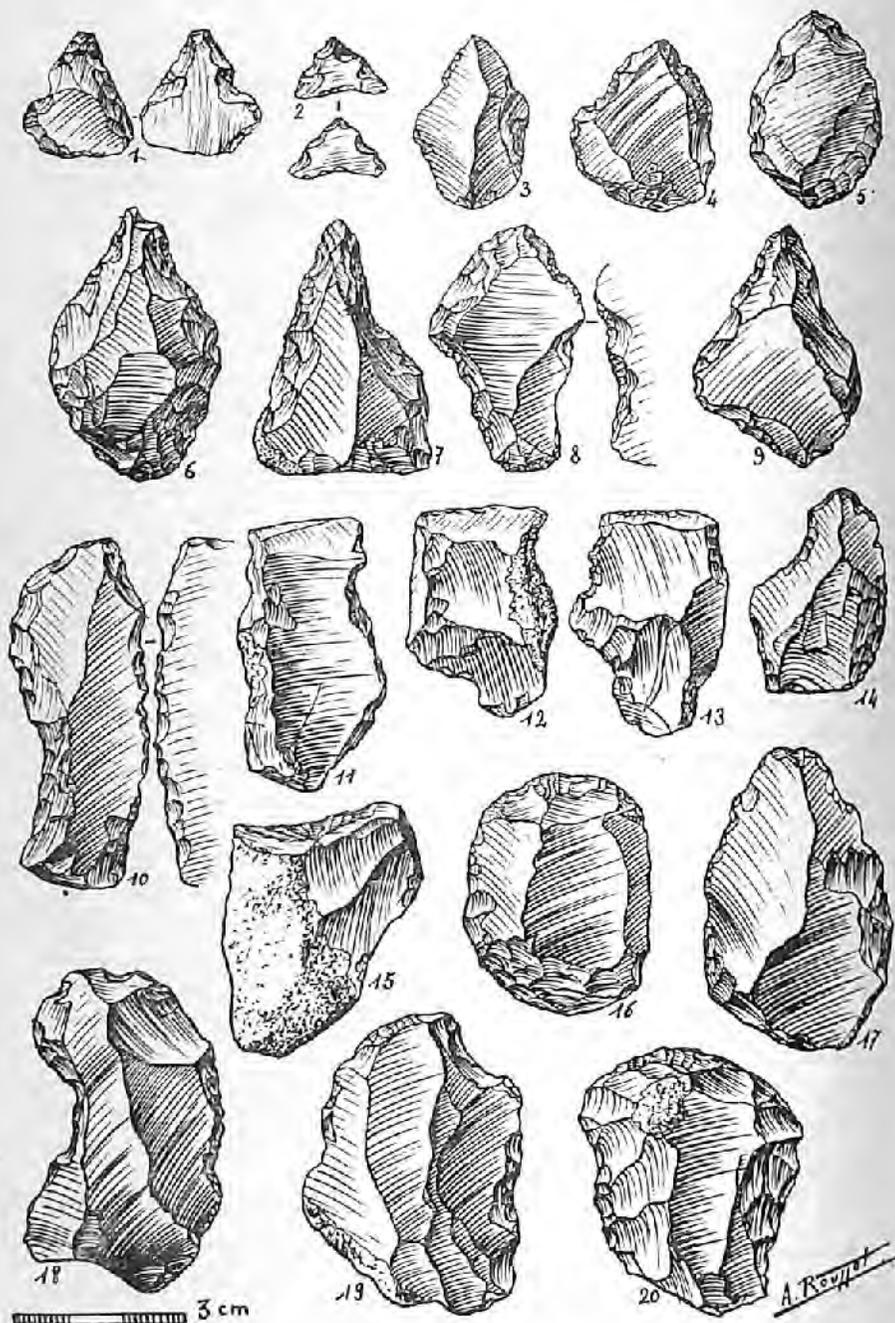


Fig. 1. — Industrie néolithique de Boulogne : pointes de flèches, points, tarauds, couteau (n° 10), et grattoirs divers. 3/4 de la grandeur naturelle.

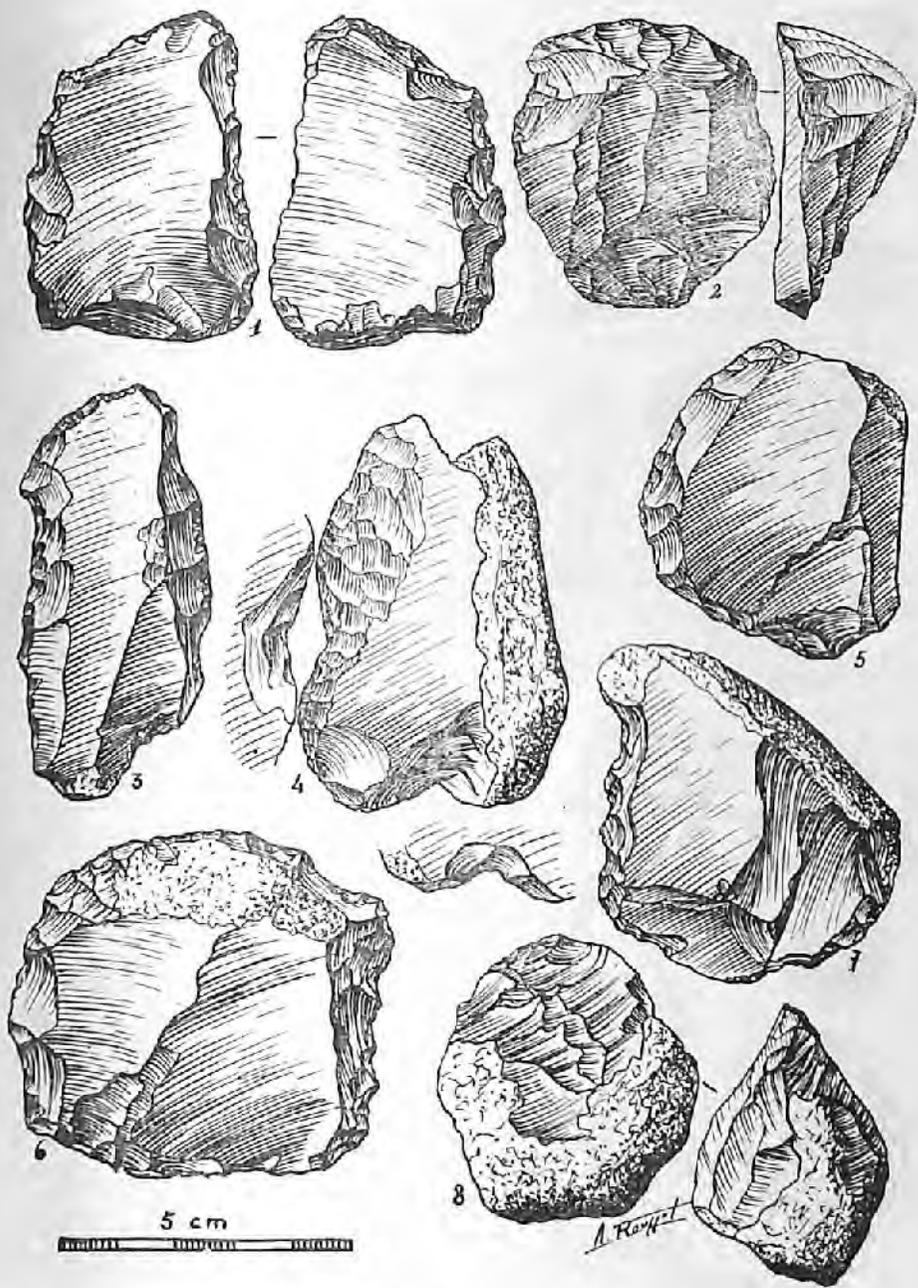


Fig. 2. — Industrie néolithique de Boulogne : 1, couteau à dos retouché; 2, grattoir carré à longues retouches dorsales; 3 à 7, racloirs variés, les n<sup>os</sup> 4 et 7 à dos de cortex; 8, pointe cordiforme à talon épais de cortex. 3/4 de la gr. nat.

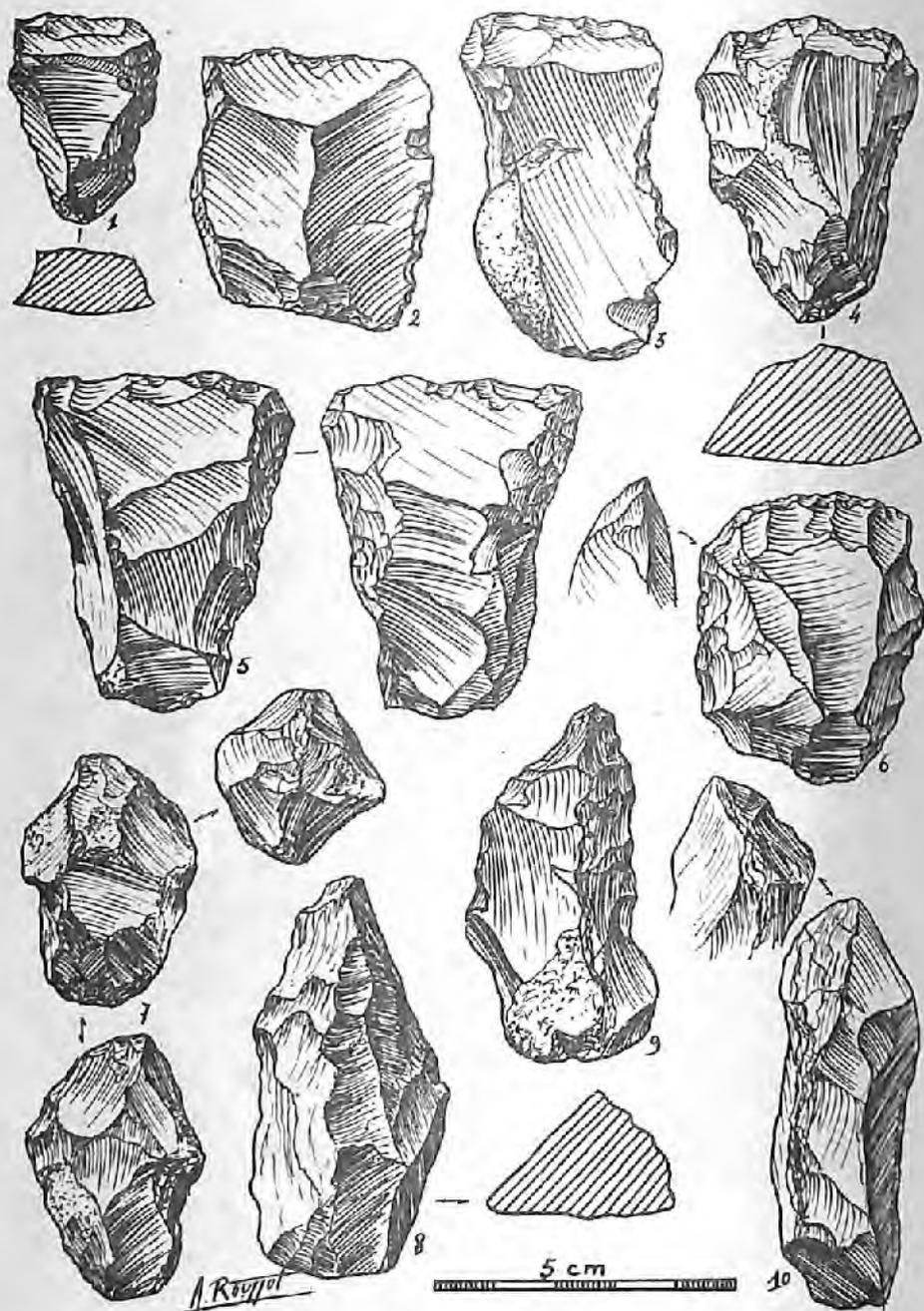


Fig. 3. — Industrie néolithique de Boulogne : 1 à 4, tranchets simples; 5, tranchet à double biseau; 6, ciseau; 7 à 10, « pics ». 3/4 de la gr. nat.

Mais surtout, nous avons trouvé à Boulogne et Escoire pics et tranchets déjà signalés à Goudaud<sup>2</sup>. M. J. Massaud a également récolté ces deux types d'outils sur les stations néolithiques en aval de Périgueux, près de Razac<sup>5</sup>.

Les pics sont en silex, d'une longueur variant de 5 à 10 centimètres. Deux formes peuvent être distinguées : instruments dont le diamètre est sensiblement le même sur toute la longueur, de section sub-carrée (fig. 3, n° 10), et pics à talon épais, de section triangulaire (n° 8). La pointe de ces outils est souvent fortement émoussée, voire esquillée. De même, les arêtes portent souvent des retouches d'utilisation, ce qui amena récemment M. Edeine à proposer le nom d'*alésoirs* pour de tels objets<sup>6</sup>.

Beaucoup de tranchets sont de très petite taille, 3 à 4 centimètres (fig. 3, n° 1). Mais on trouve aussi des pièces plus grandes, bien façonnées, parfois à double biseau (n° 5). Des ciseaux ont leur biseau régulièrement retaillé (n°s 3 et 6). Tous ces objets portent fréquemment des marques d'usure, des ébréchures.

Nous ne nous permettrons pas de tirer des conclusions relatives à la présence de ces deux derniers outils dans les stations néolithiques avoisinant Périgueux, nous contentant de la signaler aux spécialistes de la question.

Par ailleurs, nous serions volontiers enclins à considérer les stations de Boulogne et d'Escoire comme des *satellites* de la riche et puissante station de Goudaud solidement campée sur son éperon rocheux, ces deux postes avancés étant établis au voisinage de gués, qu'ils étaient peut-être chargés de surveiller.

(Dessins de l'auteur)

Alain ROUSSOT.

5. J. Massaud, « Prises de dates », *Bull. de la Soc. Préh. Fr.*, 1959, pp. 172 et 173.

6. B. Edeine, « Essai de contribution aux études de technologie de l'outillage néolithique », *Bull. de la Soc. Préh. Fr.*, 1960, pp. 229 à 232.

# Un dossier inédit sur la Restauration de SAINT-FRONT au XIX<sup>e</sup> SIECLE

## INTRODUCTION

Nous avons longtemps cherché des documents sur la restauration de St-Front au XIX<sup>e</sup> siècle. Mis en goût par la découverte de quelques lettres, assez révélatrices, d'Abadie à M. de Vernellh, nous avons examiné de très près ce qui subsiste d'archives au sujet de cette restauration, soit aux Archives départementales de la Dordogne, soit aux Archives du Service des Monuments Historiques. Le résultat de nos recherches fut un article intitulé : « *La restauration de St-Front au XIX<sup>e</sup> siècle* », paru dans la revue *Les Monuments Historiques de la France*, n<sup>o</sup> 3, juillet-septembre 1956, p. 145-159.

A peine avons-nous fait paraître ce travail que fut découvert, au presbytère de St-Front, un volumineux dossier, conservé dans un carton noir entoilé. M. l'archiprêtre de la cathédrale a bien voulu nous confier ce dossier pour que nous l'utilisions au mieux, après y avoir mis de l'ordre<sup>1</sup>.

Ce dossier provient du bureau des architectes exécutants, Vauthier et Lambert, qui restaurèrent St-Front sous la direction d'Abadie. Il est malheureusement incomplet, mais tel qu'il est, il comporte des pièces d'un si grand intérêt qu'il nous permettra de compléter largement notre premier travail, et de recouper et vérifier certains des renseignements que nous avons donnés. Notre premier soin, après un examen minutieux du dossier, fut un travail de restauration de certaines pièces. Les vieux papiers, les calques surtout, desséchés, sont devenus cassants et tombent en morceaux. Nous avons dû défroisser, réparer, coller certains dessins sur des cartons. Nous avons ensuite adopté un ordre de classement et numéroté chacune des quelque 70 pièces que nous avons pu sauver; d'autres étaient si abimées, si déchirées, que nous les avons mises ensemble dans une chemise appelée *Disjecta membra*.

Nous présentons donc l'inventaire de ce dossier, et nous le ferons suivre de quelques commentaires rapides, soulignant l'intérêt de certaines pièces, soit pour la connaissance du St-Front d'avant la restauration, soit pour la connaissance plus précise de la restauration elle-même, de sa chronologie et, dans une faible mesure, de sa technique.

1. Nous remercions M. le chanoine Galineau, de son extrême obligeance.

## I N V E N T A I R E

## A. — PHOTOGRAPHIES

- N° 1. — Format 22×36. Exécutée vers 1890<sup>2</sup>.  
Elle représente le clocher en cours de restauration, vu du sud-ouest, presque à l'angle sud-ouest du cloître.
- N° 2. — Format 21×25. Signée : Terpereau, Bordeaux.  
Deux chapiteaux en plâtre, l'un de colonne engagée, l'autre de pilastre, qui ont dû servir de modèles aux sculpteurs.
- N° 3. — Même format, même signature.  
Deux autres chapiteaux du même type.
- N° 4. — Format 24×29. Signée : Dorsène.  
Portail au sud du porche actuel de la Clautre, aveuglé maintenant.
- N° 5. — Format 23×28.  
Mur latéral nord de la vieille église, vu de la rue Denfert, avant la restauration.  
C'est à peu près la photographie que donne le Chanoine Roux dans sa *Basilique St-Front de Périgueux* (1920), p. 141, planche 25, mais prise légèrement plus à l'ouest.
- N° 6. — Format ovale, 29 cm dans le grand axe.  
Prise de l'est de St-Front, vers 1872, au moment où commencent les travaux de construction de l'abside actuelle<sup>3</sup>.
- N° 7 et 8. — Formats 25×30 et 14×27.  
Photographies de deux dessins aquarellés de C.-J. Lameire: projets de fresques pour St-Front<sup>4</sup>.

## B. — COUPES ET PLANS D'ENSEMBLE

- N° 9. — *Coupe transversale nord-sud de St-Front*. Format 35×48.  
Au crayon, sur papier à dessin.  
On remarque le déversement important et le renforcement des piles, signalés par Taillefer et de Verneilh. Au fond, apparaît l'élévation de l'ancienne tribune de l'orgue, de style classique<sup>5</sup>.  
A noter que les trois coupes du nord, du centre et du sud ont des dimensions différentes. Le diamètre de la coupole centrale (14,20 m) est supérieur à celui des autres (coupole

2. Nous l'avons reproduite dans le *Périgourdin de Bordeaux*, juin 1957, p. 4.

3. Nous l'avons reproduite dans notre travail : *La restauration de St-Front au XIX<sup>e</sup> siècle*, loc. cit., p. 154.

4. Cf. notre article : *Un projet de décoration peinte pour St-Front au XIX<sup>e</sup> siècle*, dans le *Bull. de la Soc. Hist. et Archéol. du Périgord*, 1951, p. 97-101.

5. Le chanoine Roux a donné l'élévation de l'orgue et de la tribune avant sa restauration, dans le *Bull.* précité, 1915, p. 316 sq. Elle concorde exactement avec celle-ci, sauf pour les colonnes (ou pilastres ?) d'encadrement.

nord : 11,96 m; coupole sud : 12,54 m). Elle a ses naissances au-dessus de celles des autres, et sa clef à deux mètres plus haut que les clefs des coupoles nord et sud <sup>6</sup>. Voir la reproduction à la page 40.

- N° 10. — *Plan partiel de St-Front*. Format 20×23. A la plume, sur papier calque.

Ce plan néglige la coupole ouest et le chœur.

Au verso, plan esquissé de la porte du Greffe.

#### C. — CHARPENTES DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

- N° 11. — *Coupe longitudinale est-ouest des combles*. Format 24×35. Au crayon, sur papier à dessin.

La charpente apparaît, avec le lanternon, à la verticale de la coupole centrale, avec le détail de sa poutraison.

Au verso, continuation vers l'ouest de cette coupe; la charpente s'appuie, à l'ouest, sur le clocher.

- N° 12. — *Coupe transversale nord-sud des combles*. Format 24×35. Au crayon, sur papier à dessin.

- N° 13. — *Coupe de la charpente d'une coupole*. Format 21×30. Au crayon, sur papier à dessin.

#### D. — COUPOLES

- N° 14. — *Coupe longitudinale de St-Front*. Format 22×35. Crayon, sur papier ordinaire.

- N° 15. — *Coupe d'une coupole, avec un grand arc soutenu par un mur*. Format 27×35. Papier à dessin. Dessin à la plume, aquarellé, signé : P. Abadie, avec l'indication « Bon pour exécution immédiate ».

On n'indique pas de quelle coupole il s'agit. Ce dessin nous révèle la technique employée par Abadie pour lancer une coupole. Il montait, sous chacun des grands arcs, un mur ajouré de passages, mur destiné à servir de cintre. Au niveau de la naissance des pendentifs, le mur porteur s'élargissait, en surplomb sur des potences, afin de ne pas épaufrer les bandeaux chanfreinés soulignant les naissances des grands arcs et des pendentifs.

Ce dessin est à rapprocher de la photo n° 6, sur laquelle

6. Cette coupe est en fin de compte l'unique coupe que l'on possède du St-Front d'avant la restauration, avec celle qu'a donnée de Verneilh (*L'architecture byzantine...*, pl. II, p. 13) et celle de Viollet le Duc, dans son *Dictionnaire d'Architecture* (I, p. 171); la coupe de Viollet le Duc paraissant, d'ailleurs, établie d'après celle de Verneilh. Mais avec le détail des dissymétries nombreuses, cette pièce n° 9 nous paraît plus sûre que la coupe interprétée, rectifiée et corrigée de M. de Verneilh. La pièce n° 9 étant dessinée au crayon et difficile à reproduire, a été transcrite à l'encre de Chine, avec une rigoureuse fidélité, par M. G. Ponceau, que nous remercions de son obligeance.

on aperçoit très exactement ce mur porteur sous le grand arc oriental de la coupole de l'est.

C'est ici le premier document qui donne quelque indication sur la technique employée par Abadie pour lancer les coupoles.

- N° 16. — *Élévation d'un mur soutenant un grand arc.* Format 30×47. Papier rose. Dessin à la plume aquarellé, probablement de la main de l'architecte exécutant, et établi d'après le dessin n° 15, dont il est l'interprétation détaillée.

Au bord de la feuille, indication : « Arc nord. Coupole est ». Ce mur porteur, ou mur-cintre, avait 120 d'épaisseur à la base, et, par des retraites successives, était réduit à 100 au sommet. Il était renforcé, sur chacune de ses faces, par quatre contreforts de 60 de saillie, eux-mêmes amaigris vers le haut jusqu'à 50 cm.

- N° 17. — *Plan des murs à monter pour lancer une coupole.* Format 28×30. Papier calque. Dessin à la plume, aquarellé, signé : P. Abadie, avec l'indication : « Bon pour exécution immédiate » et la date : 7 août 1855.

Il s'agit de la coupole nord.

Ce plan, lui aussi, révèle la technique d'Abadie pour lancer une coupole et peut-être aussi pour la déposer. Quatre murs, montés en carré, servent de cintres pour les grands arcs. Pour les renforcer, des murets sont aussi prévus dans les angles : on détermine ainsi un octogone, qui facilitera la construction des pendentifs. Pour éviter toute surprise de la part des piles sud-est et sud-ouest (communes à la coupole nord et à la coupole centrale), les passages nord-sud de ces piles sont obturés par des murs montant jusqu'aux voûtes en berceau. Au-dessus des voûtes, dans les chambres creuses des piles, ces murs continuent. Quant aux passages est-ouest ils sont « remplis avec des étais en charpente ».

Une note, de la main d'Abadie, précise que les murs d'étalement « partiront du bon sol; dans la hauteur des caveaux (cryptes), c'est-à-dire jusqu'au pavé de l'Eglise, les murs auront 130 d'épaisseur ».

- N° 18. — *Projection sur l'horizontale d'une demi-calotte de coupole.* Format 38×42. Papier à dessin. Dessin à la plume, aquarellé. Signé : Abadie. Non daté.

Pour chaque assise de la coupole (il y en a 18), Abadie indique le nombre et les dimensions des écailles et prépare le travail de l'appareilleur. Sur un dixième du cercle total, Abadie a dessiné une à une les écailles avec une minutie extraordinaire.

- N° 19. — *Développement du travail précédent, à une échelle plus grande, et sur un quart de cercle total.* Format 40×52. Papier à dessin. Dessin au crayon, sans doute de l'architecte exécutant.
- N° 20. — *Epure du clocheton d'angle sud-est.* Format 55×60. Papier à dessin. A la plume; rehaut d'aquarelle.  
Il s'agit d'un clocheton coiffant un pilier, et non une calotte de coupole. L'écriture n'est pas celle d'Abadie.
- N° 20 bis. — *Même épure, revue et corrigée.* Format 38×57. Papier à dessin. Plume; rehaut d'aquarelle.
- N° 21. — *Élévation intérieure du mur est du croisillon sud.* Format 40×52. Papier à dessin. Crayon.  
C'est l'élévation de l'absidiole sud et des arcs d'applique qui l'encadrent.  
Une note révèle que l'arc d'encadrement à gauche (au nord) en regardant l'absidiole, avait été obturé par du papier et qu'on a déposé celui-ci.  
Au verso, élévation du mur sud du croisillon sud, avec ses arcs d'applique, et des indications pour les moulures, le ravalement, le jointoiment et le layage.  
En tête : « Feuille pour attachement ».
- N° 22. — *Élévation intérieure du mur sud du croisillon sud.* Format 32×33. Papier à dessin. A la plume. Signé : « P. Abadie. Bon pour exécution, 23 mars 1854. »  
C'est l'élévation, telle qu'elle a été réalisée.

#### E. — CHŒUR ET ABSIDE

- N° 23. — *Projet d'installation du chœur dans l'abside nouvelle.* Format 40×44. Papier calque en très mauvais état. Dessin à la plume, aquarellé.  
Abadie songeait alors à mettre l'autel dans l'abside, avec des stalles autour de celle-ci, le siège épiscopal étant côté sud, entre les deux grosses colonnes engagées qui supportent la retombée de l'arc triomphal.
- N° 24. — *Détail de l'emmarquement du sanctuaire, correspondant au plan précédent.* Format 30×45. Papier calque en très mauvais état, partiellement déchiré. Plume.
- N° 25. — *Projet d'installation du chœur, avec le détail des emmarquements.* Format 38×44. Papier à dessin. Plume.  
Sanctuaire prévu dans l'abside (comme au n° 23). Le siège épiscopal est logé entre les colonnes du sud.  
Note manuscrite d'Abadie :

« Je crains, en mettant au point B la première marche, que le trône de l'évêque ne soit trop près de l'autel. *Consulter Monseigneur sur ce point.* »

Dans ce projet, la table de communion aurait été implantée au niveau de l'actuel maître-autel.

N° 26. — *Bon pour exécution de l'abside.* Format 52×56. Papier calque en mauvais état. Encre et aquarelle.

Plan par terre de l'abside, avec le détail des cotes, accompagné d'une élévation des dix premières assises de maçonnerie, avec la coupe de la voûte de la crypte des évêques, qui supporte le chœur.

N° 27. — *Croquis de la moitié nord de l'abside en plan.* Format 20×27. A l'encre sur papier fin.

De la main d'Abadie, accompagné d'une note de 18 lignes, signée et datée :

« 15 janvier, jour néfaste », avec deux larmes dessinées...

Dessin et notes portent sur les pilastres de l'abside et leurs saillies. L'ensemble se termine par :

« Voilà, mon cher Lambert, ce qu'il faut faire. Vous avez dû recevoir hier le profil des bases des grosses colonnes. Je vous renouvelle ma recommandation : préparez-moi de l'argent. Toutes sortes d'amitiés, et à votre famille. »

N° 28. — *Abside ; bon pour exécution*, daté de Paris, le 16 mai 1872. Format 51×69, et signé : Abadie. Papier calque. Encre et aquarelle.

Cette pièce très importante donne :

1° le plan de l'abside au niveau du dallage;

2° l'élévation extérieure du mur nord de l'abside;

3° la coupe de la crypte des évêques dont la voûte porte le sol du sanctuaire.

Pour donner l'échelle, Abadie a dessiné, comme le faisait Viollet le Duc, deux moines. Il a dessiné aussi, dans le sol de la crypte, un évêque couché dans son tombeau.

En remarque, dessin d'une corniche.

Nombreuses notes manuscrites, sur la pénétration des baies de la crypte, et sur le niveau du sol de celle-ci.

Autre note :

« Pour pénétrer sous le caveau (crypte) il faudra, dans le mur, pratiquer un couloir qui donnera dans le passage qui va de la sacristie au jardin des Sœurs. Nous étudierons ensemble une descente pour arriver à ce passage après les travaux. »

Autre note, toujours d'Abadie :

« En regardant dans Verneilh l'état des petits frontons, je vois que nous nous en sommes trop préoccupés, que nous

leur avons donné une importance qu'ils n'avaient pas et que je me suis gêné pour eux fort mal à propos. »

Enfin, une autre écriture corrige la base des pilastres de l'abside, avec l'indication : « Ordre de M<sup>e</sup> Abadie, du 29 mai 1872 ».

- N<sup>o</sup> 29. — *Détail de la construction des voûtes de l'abside.* Bon pour exécution. *Ne varietur.* Signé : Abadie, le 7 août 1873. Format 50×60. Papier calque. Encre.

Coupe du cul de four de l'abside (plein cintre) et de sa demi-coupole de recouvrement (brisée). Détail des corniches et des cheneaux avec gargouilles.

Abadie précise :

« Faire cette épure avec le plus grand soin ». Il a dessiné l'ange sommant l'abside, et, en marge, esquissé un croquis de l'abside vue de l'est, avec la note : « Il faut me faire un croquis de masse à une échelle exacte pour que je puisse arrêter la hauteur à donner à une statue de pierre, un ange qui montre du doigt l'Orient d'où est venu le Christ, la lumière. Cela presse. »<sup>7</sup>.

- N<sup>o</sup> 30. — *Croquis de masse de l'abside.* Format 43×57. Papier à dessin. Crayon.

Ce croquis, qui est peut-être celui que demande le n<sup>o</sup> 29, doit être de la main de l'architecte exécutant.

- N<sup>o</sup> 31. — *Même croquis de masse de l'abside,* mais à plus grande échelle. Format 56×65. Plume. Papier à dessin, en mauvais état.

- N<sup>o</sup> 32. — *Élévation de la clôture du chœur.* Format 27×41. Crayon. Papier à dessin.

Pas d'indications sur le détail des sculptures.

- N<sup>o</sup> 33. — *Même élévation.* Format 22×38. Plume. Papier calque. « Bon pour exécution. *Ne varietur.* Signé : P. Abadie, 3 août 1881. »

Le détail des sculptures est donné sur cette élévation, dessinée par Abadie à l'échelle de 0,03 par mètre.

- N<sup>o</sup> 34. — *Plan, coupe et élévation du poinçon et de la crête de l'abside.* Format 52×73. Encre et aquarelle. Papier calque en mauvais état. Dessin d'Abadie, non signé.

La base du poinçon est sculptée de trois étages de strigiles, et Abadie note :

« Il y a un morceau comme cela à Vésone. » Le fleuron

7. Le croquis est à rapprocher de celui qu'Abadie envoya à M. Magne, le ministre périgourdin, le 27 juin 1872, et que nous avons reproduit avec la lettre d'envoi dans le *Bull.* précité, 1958, p. 150 sq.

terminal du poinçon est sculpté de feuilles d'acanthes, et l'architecte indique :

« Feuilles aiguës de gros chapiteaux latins. Beaucoup d'effet. »

Ce poinçon n'a pas été exécuté, Abadie l'ayant remplacé par l'Ange que signale le n° 29.

- N° 35. — *Plan de la grotte de St-Front* par rapport aux maçonneries des fondations de l'abside. Format 24×32. Encre. Papier calque 8.

L'entrée en usage en 1872 est indiquée vers le nord-est de l'abside. L'entrée proposée est celle qui a été effectivement réalisée.

Outre les indications de renforcements nécessaires par des arcs puissants, Abadie a écrit de sa main la note suivante :

« J'accepte la proposition d'entrée en *AA'*. Peut-être était-ce là la véritable entrée; le bénitier *B* pourrait le faire croire. Et vous pourriez très bien trouver vers *D* des tombeaux ou un autel faisant le fond de la grotte. Au lieu du bouchement (*sic*) *EF* que vous proposez, tâchez de faire celui *EG*, aussi perpendiculaire que possible à *EH*. Démolir le mur *KM*. Bien étré sillonner par de bonnes maçonneries les rochers *MN*. Attendre ce qu'il y a en *P P' P'' P'''* et commencer au plus tôt. 2 juillet 1872. P. Abadie. »

A noter que ce plan donne l'épaisseur du mur de fondation de l'abside : 2,65 m.

#### F. — DALLAGE

- N° 36. — *Projet de dallage pour le croisillon nord*. Format 89×90. Encre et lavis. Papier à dessin (très abîmé).

Ce dallage n'a pas été réalisé; l'absidiole nord, indiquée sur ce plan, a seule reçu la mosaïque prévue.

- N° 37. — *Autre projet de dallage en mosaïque*. Format 42×52. Encre. Papier à dessin.

Il est possible que ce projet ait été envisagé pour le chœur.

- N° 37 bis. — *Avant-projet de dallage pour le chœur et l'abside*. Format 22×34. Crayon. Papier quadrillé.

#### G. — PORTAIL

- N° 38. — *Projet de portail occidental*, dessiné par Abadie. Format 45×60. Plume et lavis. Papier calque.

8. Ce plan étant en mauvais état, nous l'avons décalqué pour la reproduction.



La moitié droite figure le portail, prévu pour la façade ouest. La clef de l'arc plein cintre est à 13 m du sol. Une seule voussure, discrètement moulurée, retombe sur des colonnettes à chapiteaux sculptés. Tympan sculpté d'un saint Front écrasant le dragon, entre des rinceaux de feuillage<sup>9</sup>. Linteau sculpté d'enroulements de feuillage inscrivant des agneaux, le tout encadré d'anges agenouillés. Au-dessus, corniche à modillons sculptés.

La moitié gauche figure le portail, côté tribune et nef. La clef de l'arc brisé est à 13,25 m du sol. Trois voussures retombent sur des pieds-droits et des colonnettes à chapiteaux sculptés. Pas de tympan. Au-dessus, corniche de la tribune à modillons frustes. Sur cette corniche, l'architecte a dessiné, au crayon, une scène non identifiable avec deux personnages.

Ce portail n'a pas été exécuté.

#### H. — ABORDS IMMEDIATS DE SAINT-FRONT

N° 39. — *Plan de la « Sacristie des Chanoines »*. Format 20×27. Plume et lavis. Papier calque.

Cette sacristie était située au nord de la coupole orientale, à l'extrémité orientale de la chapelle Ste-Anne (cf. Taillefer, *op. cit.*, II, 475).

N° 40. — *Plan de la même sacristie*. Format 16×23. Crayon. Papier calque.

N° 41. — *Plan de la même sacristie*. Format 20×25. Plume. Papier calque.

N° 42. — *Plan des fondations des terrasses du Thouin*, au sud du croisillon sud. Format 50×65. Plume et lavis. Papier calque.

« Bon pour exécution. Périgueux, 16 avril 1852. Abadie. »

Avec le plan, figure la coupe longitudinale est-ouest montrant les cinq voûtes plein cintre qui supportent la terrasse où aboutissent les escaliers du Thouin.

N° 43. — *Cotes, plans et profils de l'escalier du Thouin*. Format 25×37. Dessin à la plume, signé : E. Vauthier. Périgueux, 9 septembre 1852.

Il s'agit de l'ancien escalier qui a disparu.

N° 44. — *Terrasse du Thouin*, entre le mur sud du croisillon sud de St-Front et la communauté des religieuses. Format 26×31. Papier calque. Plume et lavis.

N° 45. — *Maison rue du Séminaire*, entre cette rue et celle de

9. L'ensemble s'inspire vaguement du tympan de l'église charentaise de St-Michel-d'Entraigues, qu'Abadie venait de restaurer.

l'Harmonie, sur le square actuel, au sud du cloître; elle appartenait à M. Tariote.

Plan à la plume et au crayon, daté du 8 septembre 1852. Format 30×55. Papier calque.

- N° 46. — *Cotes de niveau et profils de l'escalier du Thonin.* Format 26×39. Plume et lavis. Papier ordinaire.
- N° 47. — *Plans et profils pour l'escalier, au nord de St-Front, donnant accès de la porte du Greffe au square St-Front.* Format 43×49. Crayon. Papier à dessin.
- N° 48. — *Élévation pour le même escalier.* Format 40×40. Crayon. Papier à dessin.

(à suivre)

Jean SECRET.

## Particularités de la dîme en Périgord au XVIII<sup>e</sup> siècle

Les pièces de procédure sont toujours ennuyeuses à lire, mais il faut convenir que les procès et les jugements judiciaires ou administratifs sont souvent des sources de renseignements sur les coutumes d'une époque, sur la vie économique et culturelle d'une région, sur l'identité de nombreux personnages.

*La jurisprudence du Parlement de Bordeaux*, un fort volume in-4° de 666 pages, publié à Paris chez Buisson en 1787, par M. de Salviat, conseiller au Présidial de Brive et secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de cette ville, entre autres indications particulières se rapportant au Périgord, fournit quelques détails intéressants sur la dîme perçue par le clergé périgoudin.

Cette imposition était loin d'être uniforme, aussi bien dans son taux que sur les produits agricoles lui servant de base. Elle variait suivant les paroisses. Elle était réglée soit suivant l'usage, soit suivant des titres authentiques.

On sait que le Périgord dépendait du Parlement de Bordeaux. La jurisprudence de cette cour au XVIII<sup>e</sup> siècle était que c'était le titre, et non l'usage, quelque long qu'il soit, que réglait la dîme. On ne se référait à l'usage que s'il n'y avait pas de titres.

Nous lisons ce qui se passa à « Augignac en Périgord ». Par transaction sur procès, en date du 14 juillet 1641, entre le sieur Badailhac, curé, et la majeure et principale partie de ses paroissiens, il fut passé une convention concernant les proportions de seigle, orge, avoine, blé noir, vins, chanvre, laine qui composeraient la dîme. Il était même ajouté « que les propriétaires des biens mettraient à part, dans un gerbier séparé, la dîme des dits bleds, et que le curé irait ou enverrait dans leur grange l'y faire battre, après quoi il ferait emporter les grains à ses dépens, et laissait les pailles ».

Un peu plus de cent ans après, un autre curé d'Augignac, le sieur Rousset, ne croyait pas que cet ancien acte dût faire la loi dans sa paroisse. Le 26 août 1763 il assigne le sieur Ribeyrol, « pour qu'il eût à lui payer la dîme des seigles, orge, avoine, baillarge, non au vingt unième comme le portait la transaction mais au vingtième, et à faire conduire le blé chez lui ». Ribeyrol mit en avant la transaction de 1641 et le curé opposa des usages différends.

Le Sénéchal de Périgueux, par son appointment du 9 février 1767, donna raison au curé et ce dernier assigna en la Cour tous les habitants de la paroisse, en la personne d'Antoine Sallat, leur syndic, pour exécution. Les paroissiens firent appel devant le Parlement de Bordeaux qui, le 4 mars 1769, jugea qu'en matière de dîme le titre, lorsqu'il existait, était de règle et que l'on ne pouvait se prévaloir de l'usage que lorsqu'il n'y avait pas de titres.

Le Parlement donnait tort au curé et au Sénéchal.

Autre affaire à Miallet en Périgord. C'est le curé Salleton qui alors a raison. La jurisprudence du Parlement de Bordeaux était qu'un exploitant pouvait changer à sa fantaisie la face de son fonds, par exemple convertir des vignes ou terres labourables en prés, sans que le curé de la paroisse puisse prétendre droit de dîme sur le foin, si le foin n'était pas sujet à dîme. Il n'y avait qu'une exception, si la majeure partie de la paroisse changeait la superficie de certains fonds.

En application, le Parlement prononça le 16 juillet 1751 un arrêt en faveur « du sieur Salleton, curé de Miallet en Périgord », après qu'il eut fait la preuve de la conversion du quart des terres de sa paroisse en blé noir, au lieu de seigle qu'on y semait auparavant.

Et maintenant, allons à Terrasson.

On appelait « novales » les terres nouvellement défrichées et qui, de mémoire d'homme, n'avaient pas été cultivées précédemment.

Le Parlement, par un arrêt d'avant 1747, jugea que le curé de Terrasson pouvait percevoir la dîme sur les novales, c'est-à-dire sur les produits des terres donnant des fruits décimables, alors qu'autrefois elles étaient en prés, bois, châtaigniers, champs froids, non producteurs dans la paroisse de récoltes décimables.

Ces quelques exemples nous montrent combien était complexe dans nos campagnes la perception de la dîme. Et encore, il n'est pas question des conflits pouvant s'élever entre gros décimateurs et les vicaires perpétuels soumis à la portion congrue, entre les décimateurs normaux qui étaient les curés des paroisses et les profiteurs de certaines dîmes inféodés, laïcs ou ecclésiastiques.

Joseph SAINT-MARTIN.

# ACCROISSEMENTS DES ARCHIVES DE LA DORDOGNE en 1959 et 1960

## I. — DONNS

1. — Par M. Jean Secret : minutes du notaire Desmond, de Montignac (1752-92) ;
2. — Par M. Franck : titres des familles Amouroux, Bertrand, Fougérolles et Boisset, de Génis (an VIII-1864) ;
3. — Par M. Floury : titres de diverses familles de la région de Villars (1788-1857) ;
4. — Par M. Boyer : minutes des notaires Ganteille et Chevalier, de la Chapelle-Montmoreau (1783-1827) ;
5. — Par le R. P. Bocquet : Clarisses de Sarlat (1618-51).

## II. — DEPOTS DES MAIRIES

1. — Montferrand-du-Périgord : registres paroissiaux (1740-92) ;
2. — Bouillac : registres paroissiaux (1662-1782) ;
3. — Saint-Sulpice-de-Roumagnac : registres paroissiaux (1619-1792) ; — états de sections (1791) ;
4. — Saint-Romain-Saint-Clément : registres paroissiaux et de l'état civil (1626-1829), avec tables décennales (1792-1842) ; — registre des affaires municipales (an II-1844) ;
5. — Campagne : registres paroissiaux (1631-1792) ;
6. — Ponteyraud : registres paroissiaux (1711-92) ;
7. — Saint-Geniès : registres paroissiaux (1691-1700 et 1740-49) ;
8. — Larochebeaucourt-et-Argentjène : registres paroissiaux et de l'état-civil (1642-1849) ;
9. — Saint-Michel-l'Ecluse-et-Léparon : registres paroissiaux (1661-1793) ;
10. — Sainte-Innocence : registres paroissiaux (1764-82) ;
11. — Le Coux-et-Bigarroque : registres paroissiaux (1645-1792) ;
12. — Nastringues : registres paroissiaux (1692-1792) ; — registres des délibérations (an XI-1838) ;
13. — Saint-Hilaire-d'Estissac : registres paroissiaux (1614-1792) ; — registres des délibérations (1791-1838) ;
14. — Mescoules : registres paroissiaux (1723-92) ;
15. — Razac-d'Eymet : registres paroissiaux et de l'état civil (1710-1852), avec tables décennales (an XI-1852) ;
16. — Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt : registres paroissiaux et de l'état civil des anciennes communes de la Rouquette (1688-1859), le Canet (1666-1859), St-Avit-du-Tizac (1793-1859) et Ponchapt (1662-1829) ; — registres des délibérations de la Rouquette (1852-61) le Canet (1837-67), Saint-Avit-du-Tizac (1838-59) et Ponchapt (1790-93) ; — livre des mutations de Ponchapt (ans XII-XIII).

## III. — DEPOTS DES NOTAIRES

1. — M<sup>e</sup> Thillet (Eymet) : minutes et répertoires des notaires d'Eymet, Fonroque, Sainte-Eulalie-d'Eymet et Razac-d'Eymet (1686-1851) ; — privilèges et milices bourgeoises de la ville d'Eymet (1658-1709) ;

2. — M<sup>r</sup> Andrieu (Saint-Pardoux-la-Rivière) : minutes et répertoires des notaires de Saint-Pardoux, Abjat, Champagnac-de-Bélaïr, Miallet, Milhae-de-Nontron, Pensol (Haute-Vienne), Saint-Front-la-Rivière, Saint-Martin-de-Fressengeas et Saint-Saud-Lacoussière (1617-1834).

#### IV. — REINTEGRATIONS

1. — Archives du Rhône : testament Dumas, de Terrasson (1749-51) ; — famille Nadal, de Grèzes (1755) ;

2. — Archives de Lot-et-Garonne : familles de Constantin, de Froidefond du Châtenet, Neyrac, de Puyenche, de Saint-Clar, de Saint-Ours, de Saulière de Nantheuil (1540-xviii<sup>e</sup> s.) ; — taxes pour les nobles du Périgord (1553) ; — collège de Sarlat (xviii<sup>e</sup> s.) ; — impositions à Capdrot et Monpazier (1635-1755) ; — collégiale de Monpazier (1755-74) ; — hôpital Sainte-Marthe de Périgueux (1572-92) ;

3. — Archives de l'Orne : lettre de Chavoix, député de la Dordogne (1852) ; — collège de Bergerac (1576-1836) ;

4. — Archives de la Corrèze : registres de catholicité de Saint-Cyrcles-Champagnes (1818-31) ;

5. — Archives de la Sarthe : mariage Peyrol (1758-64) ;

6. — Mairie de Bergerac : registres des sépultures de Bergerac (1748-92) ; — registres paroissiaux de la Conne (1755-89), la Madeleine et Saint-Christophe (1739-92) ;

7. — Mairie de Salignac : pricuré de Sainte-Croix (1767-91) ; justice de paix de Salignac (ans II-V) ;

8. — Mairie de Saint-Vivien : arpentements (1741-54) ;

9. — Mairie de la Tour-Blanche : papiers de l'ancienne municipalité cantonale, divisions territoriales des communes (1791-92), enregistrement des lois et pétitions (ans IV-VIII) ;

10. — Archives de la Haute-Marne : papiers se rattachant au fonds Villepelet-Hardy. Parmi les principaux dossiers : notes de Michel Hardy sur les imprimeurs et libraires du Périgord, sur la fête de la Saint-Jean, sur la taille de 1525 ; — notes de F. Villepelet sur les imprimeurs, libraires et papetiers ; — liste des paroisses de la Dordogne par l'Abbé Brugère (1831) ; — observations par P. Magne sur un passage de Bacon (1848) ; — relevé par J.-B. Morteyrol des anciennes justices seigneuriales du Périgord (1846) ; — familles Audebert-Dubreuil, Brard, Dalby, Mouraud et Poumeyrol (1593-1837).

#### V. — ACHATS

1. — Maison des Chazot de Leigounie à Limeuil (1713) ; — quête pour le rachat des captifs à Ponchapt (1781) ; — repaire de Pouzols, appartenant aux Sanzillon de la Foucaudie (xviii<sup>e</sup> s.) ;

2. — Familles de la région de Thiviers (xviii<sup>e</sup> s. — 1843) ; — cloche de la chapelle de Vaucocour (1772) ; — familles Poumeau, de Ribeyreys de Marcantoine et Ripoux (1696-1828) ; — minutes du notaire Dubreuilh (1657-62) ;

3. — Preuves de noblesse de la maison de Feletz (1767-79) ; — différend entre MM. de Mareuil et de Montpezat (1524) ;

4. — Différend entre M<sup>me</sup> de Cussac et le sieur Belly (1750) ;

5. — Généalogie et certificat de noblesse des Bridat de la Barrière (1743-51) ;

6. — Organisation d'une conférence sur La Boétie par Eugène Magne, sous les auspices de la Loge maçonnique de Périgueux (1877) ;

7. — Etat des fiefs et revenus de la seigneurie de la Tour-Blanche, appartenant aux Bourdeille (xviii<sup>e</sup> s.) ;

8. — Placard aux armes de Beaumont du Repaire (xviii<sup>e</sup> s.) ; — succession de La Croix de Jovelle (1616) ; — mandement des vicaires généraux de Mgr de La Marthonie de Caussade, évêque de Poitiers, pour célébrer la victoire du roi sur les Hessois et les Hanovriens (1758) ; — différend entre MM. de Labrousse d'Atis et de Lagard de Cherval (1716) ;

9. — Lettre de Mgr Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, au maréchal d'Estrées (1736) ; — gages de MM. de Fajol, magistrats au présidial de Sarlat (1693) ;

10. — Famille de Durfort de Boissière (1727-28) ; — description des seigneuries de Lévignac, Eymet, Moncuq, le Fleix, Gurson et Villefranche-de-Lonchat (1775) ;

11. — Brevet de chef de bataillon pour Jean Gaultier, de Lisle (an V) ;

12. — Mandement de Louis XI pour le règlement des frais d'assiette du commun de la paix et de la taille des gens d'armes en Périgord (1482) ;

13. — Généalogie de Veyrines (xviii<sup>e</sup> s.) ;

14. — Familles de la région de Bourdeilles : Barbul, Bonneau, Dumonteil, Lavaud, Picot et Valbousquet (1598-1870) ; — rôles d'impositions de la paroisse de Bourdeilles (1743) ; — arpentement pour le vicaire de la chapelle du cimetière de Bourdeilles (1687) ;

15. — Généalogie de Chaignon et titres produits pour admission au Collège de la Flèche (1765-66) ;

16. — Papiers de Paul Dupont, imprimeur à Paris (1855-1904) ; exploitation du journal « L'Echo de la Dordogne » ; correspondance reçue ; « Petils frissons », texte de Jacques de Garche ; imprimés divers.

#### VI. — VERSEMENTS

Sont à signaler, parmi les versements administratifs, ceux des Justices de Paix de Domme et Villefranche-du-Périgord (depuis 1791).

#### VII. — MICROFILMS

1. — Archives des Basses-Pyrénées : fonds du comté de Périgord et de la vicomté de Limousin (1258-xviii<sup>e</sup> s.), 37 rouleaux correspondant aux articles E 730-880 ;

2. — Archives de la Gironde : capitation de la noblesse, des privilégiés et des officiers de justice pour les élections de Périgueux et Sarlat (1777), 1 rouleau correspondant à l'article C 2696 ;

3. — Archives de la Société historique et archéologique du Périgord : registre de la Société des Amis de la Constitution de Périgueux (1791-92), 2 rouleaux ;

4. — Archives de la Ville de Bergerac : correspondance du conventionnel Pinet (1792), 2 rouleaux correspondant à l'article U 43 ;

5. — Bibliothèque nationale, Collection de Périgord : 13 rouleaux représentant les volumes 18-19 et 23-33 ;

6. — Archives nationales : élections en Dordogne (1852-70), 1 rouleau correspondant à l'article F 1c III, 5 ; — avenu et dénombrement fourni par l'abbé de Terrasson au maréchal de Noailles (xviii<sup>e</sup> s.), 1 rouleau correspondant à l'article T 193 13 ;

7. — Archives du Centre hospitalier de Périgueux : inventaires des meubles de l'hôpital de Périgueux (1643-1725), 1 rouleau correspondant à l'article D ;

8. — Archives de la Congrégation de Sainte-Marthe de Périgueux : établissement des sœurs de Sainte-Marthe à l'hôpital de Périgueux, statuts et règlements pour les maisons de charité de Bergerac, Brantôme et Monpazier (1643-1852), 3 rouleaux ;

9. — Archives de l'Assistance publique : notes de Gabriel Bouquier sur Terrasson (1788-89), 2 rouleaux correspondant au ms 141, n° 7, de la nouvelle série ;

10. — Archives de Maine-et-Loire : prieurés de Bergerac et Montcairet (1070-1730), 3 rouleaux reproduisant les articles H 3462, 3463 et 3466 ; — domaine de Cubas, dépendant de l'abbaye de Fontevraud (1271-1788), 16 rouleaux correspondant aux articles 136 H 1-7 ;

11. — Bibliothèque nationale : vie de Saint Sour (xii<sup>e</sup> s.), 1 rouleau reproduisant le ms latin 5084.

Noël BECQUART.

## NÉCROLOGIE

### M<sup>e</sup> PIERRE-ANDRÉ JOUANEL

1873-1960

Notre doyen d'âge et estimé vice-président, M<sup>e</sup> André Jouanel, avoué honoraire, est décédé le 5 janvier 1960, à Bergerac. Il n'en était pas originaire, mais il y avait élu domicile à la fin du siècle dernier, et, le temps aidant, il en était devenu l'une des personnalités les plus marquantes<sup>1</sup>. Ses obsèques, célébrées le 8 en l'église Notre-Dame, ont mani-



festé de la façon la plus émouvante la sympathie réelle dont le disparu était entouré. En la circonstance, le D<sup>r</sup> Lafon et M. Géraud Lavergne, ses amis de longue date, représentaient la Société historique et archéologique du Périgord.

Né à Saint-Cyprien le 30 octobre 1873, Jouanel avait été l'élève des Jésuites de Sarlat. Ses humanités brillamment couronnées, il alla faire son droit à Bordeaux, et une fois licencié, s'inscrivit comme avocat au barreau de Sarlat.

Encore étudiant, le 5 janvier 1893, il fut élu membre de notre

1. Vice-président du Syndicat d'Initiative, Président de la Société des Amis du Vieux-Bergerac, Vice-président de la Société littéraire et artistique, etc.

Société. L'illustre sociologue de Tarde et le poète greffier Ludovic Sarlat étaient ses parrains et, dès 1895, ses communications sur le Sarladais furent accueillies avec faveur par ses doctes aînés.

Trois ans plus tard, Jouanel abandonnait la capitale du Périgord noir pour Bergerac où il avait acheté l'étude d'avoué de M<sup>e</sup> Chassagne. Avec son excellente formation juridique, son expérience des hommes, son ardeur au travail et ses belles qualités d'esprit et de cœur, le jeune officier ministériel s'assura une position solide dans le ressort du tribunal et au-delà.

Si accaparé qu'il fût par sa tâche professionnelle et ses devoirs de chef de famille, Jouanel ne cessa pourtant jamais de consacrer ses rares loisirs à son penchant marqué pour l'érudition.

En mai 1906, il fut appelé à succéder, comme archiviste municipal de Bergerac, à Gustave Charrier, et, durant plus d'un demi-siècle, il a été le gardien jaloux de ce riche dépôt, tout en sachant y puiser la matière des nombreux travaux d'histoire locale, où sa vive intelligence du passé s'exprime librement, mais toujours avec pondération et exactitude.

Depuis quelques années déjà, Jouanel s'était rendu acquéreur du château des Talleyrand à Grignols, autant pour son plaisir d'homme de goût que dans l'intention bien arrêtée de sauver ces beaux restes du moyen âge d'une ruine certaine. Ses collègues de la Société, qu'il reçut à Grignols, le 12 octobre 1903, ne purent qu'applaudir aux premiers travaux de restauration effectués par ses soins<sup>2</sup>.

Nommé officier d'Académie lors de la félibérie du 1<sup>er</sup> juillet 1906, il reçut, en mars 1914, la rosette d'officier de l'Instruction publique. La guerre venue, en tant qu'adjoint au maire de Bergerac, ou ayant charge de services annexes, il se dévoua à l'intérêt général sans aucune ambition politique.

Lorsqu'elle eut à régler la succession Testut (1925), la Société historique et archéologique n'hésita pas à faire appel aux lumières de M<sup>e</sup> Jouanel et tira profit de ses consultations désintéressées.

Aussi, en 1937, l'Assemblée générale le porta-t-elle à la vice-présidence pour l'arrondissement de Bergerac, en remplacement de M. Elie Gontier de Biran, qui avait succédé lui-même au vicomte de Gourgues. Pendant vingt-deux ans, son mandat lui fut régulièrement renouvelé et il apporta toujours à le remplir le même sérieux, la même compétence, la même courtoisie. En quelque circonstance que ce fût, le Bureau savait pouvoir compter sur lui.

En 1949, notre ami reçut à Grignols les membres du premier Congrès, à Périgueux, de la Fédération historique du Sud-Ouest. Le 17 mai 1953, il fut l'animateur de la séance foraine tenue à Bergerac par notre Société. Il a participé à la plupart de nos dernières excursions et encore en mai 1958, lors du second Congrès, à Bergerac, de la même Fédération, il fut le rouage essentiel de la réussite en assurant la liaison nécessaire entre les organisateurs et l'autorité municipale.

Il n'y a pas que la Société archéologique pour se louer de son distingué représentant sur les bords de la Dordogne. D'autres ont témoigné spontanément de la complaisance qu'il mettait à faire profiter chacun

2. Il a consacré à sa maison de vacances une monographie qui n'est pas loin d'être un modèle du genre, où, tour à tour, il fait montre de ses dons d'historien et d'archéologue. (Voir la *Bibliographie*).

des ressources infinies de sa mémoire, de ses notes, et même des ouvrages si précieux de sa bibliothèque, constituée avec beaucoup d'amour.

Après avoir vendu son office d'avoué et été admis à l'honorariat, Jouanel se replongea dans les travaux d'érudition avec une ardeur qui ressemblait à une seconde jeunesse. Sans doute pressentait-il qu'il ne lui resterait pas assez de temps pour liquider les dossiers considérables qu'il avait réunis, au cours de son existence occupée, sur les sujets les plus variés et les plus neufs. Cinq années durant, il aura, si l'on peut dire, mis les bouchées doubles ; et ses derniers articles parus dans notre *Bulletin* ou ailleurs, l'ont décidément placé en tête des meilleurs travailleurs de chez nous.

Par la fidélité de son souvenir, la Société historique et archéologique saura reconnaître les services émérites qu'avec une simplicité digne d'un sage antique, P.-A. Jouanel a rendus à la cause qu'elle sert depuis 88 ans.

### BIBLIOGRAPHIE

1. — *Notice historique sur la ville de Sarlat*. Sarlat, impr. Michelet, s. d. : in-8°, 16 p.
2. — Geoffroy de Pompadour, prieur de Saint-Cyprien. (*Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXII, 1895, pp. 426-440.)  
Tirage à part.
3. — Un capitaine périgourdin. Le capitaine Sireuil. (*Id.*, t. XXVII, 1900, pp. 183-207.) [En collaboration avec Gustave Charrier.]
4. — Compte rendu de *l'Histoire de Sarlat*, par J.-J. Escande. (*Id.*, t. XXX, 1903, pp. 447-449.)
5. — Nécrologie. M. Gustave Charrier. (*Id.*, t. XXXIII, 1906, pp. 270-272.)
6. — Conflit relatif à la cloche de Marquay (1661). (*Id.*, p. 383.)
7. — Note sur un ancien inventaire des archives de Bergerac. (*Id.*, t. XXXIV, 1907, pp. 390-394.)
8. — Notes historiques dans *Les vins de Bergerac et la délimitation de la région des vins de Bordeaux*. Bergerac, impr. générale du Sud-Ouest, 1909 ; gr. in-8°.
9. — Compte rendu de *Cadouin*, par Robert Delagrange. (*Bull. précité*, t. XL, 1913, pp. 234-236.)
10. — Les coutumes de Grignols. (*Id.*, t. LVII, 1930, pp. 292-312.)
11. — Le château de Grignols. (*Id.*, t. LX, 1933, pp. 212-222, 258-274, 326-336, et t. LXI, 1934, pp. 62-70.)  
Tirage à part : Périgueux, impr. Ribes ; in-8°, 48 p. ill.
12. — *Recueil des usages locaux du canton de Bergerac*. Bergerac, impr. Nogué, 1936 ; in-8°, 45 p.
13. — Nécrologie. Elie Gontier Maine de Biran. (*Bull. précité*, t. LXIV, 1937, pp. 220-224.)  
Tirage à part.
14. — Le trésor des monnaies romaines de Labadie (commune de Colombier). (*Id.*, t. LXV, 1938, pp. 127-138, 381-392, 472-478 ; t. LXVI, 1939, pp. 136-143, 276-278, 474-479, 570-581.)  
Tirage à part.

15. — Un voyage de Bergerac à Sainte-Foy-la-Grande en 1616. (*Id.*, t. LXVI, 1939, pp. 226-227.)
16. — *Séances municipales faisant suite aux Jurades de la ville de Bergerac*. T. XIV (1789-1793). Bergerac, impr. générale du Sud-Ouest, 1941 ; in-8°, xv-441 p.  
[Jouanel a achevé la copie de G. Charrier, il est l'auteur de la préface et de la bibliographie].
17. — *Guide illustré de Bergerac et sa région*. Bergerac, impr. générale du Sud-Ouest, 1949 ; in-8°, 106 p., ill.  
[Le « Guide Touristique », pp. 53-106, est l'œuvre de Jouanel].
18. — Le sceau d'Hélie Rudel de Bergerac (*Bull.* précité, t. LXXVII, 1950, pp. 64-65.)
19. — Bordas Desmoulin. (*Bull. de l'Association des anciens élèves du collège Henri IV*, n° 22, 1950, p. 4.)
20. — *Bergerac et la Hollande. Les vins de Monbazillac. Le papier. Les relations familiales*. Bergerac, impr. générale du Sud-Ouest, 1951 ; petit in-8°, 161 p.
21. — Sur la mort du premier duc de la Force (1652). (*Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LXXX, 1953, pp. 172-176.)
22. — Lettres d'Henri IV aux archives municipales de Bergerac, (*Id.*, t. LXXXI, 1954, pp. 53-56).
23. — Réquisitions de guerre de l'an II (*Id.*, t. LXXXIII, 1956, pp. 85-88.)
24. — Sarlat et le clocher de l'abbatiale (*Id.*, t. LXXXIV, 1957, pp. 104-126.)
25. — Les cloches de Sourzac (*Id.*, t. LXXXV, 1958, pp. 83-87.)
26. — Denoix-Campsegret. — Charles Loyson (*Id.*, p. 197.)
27. — Guillaume Feytout. (*Bull. de l'Association des anciens élèves du Collège Henri IV*, n° 30, 1958, p. 13).
28. — Jacques Loyseau, lieutenant criminel à Bergerac. (*Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LXXXVI, 1959, pp. 20-28.)
29. — Gervais Berrut, premier principal du Collège de Bergerac. (*Bull. de l'Association ci-dessus*, n° 31, 1959, pp. 19-23).  
Tirage à part.
30. — La démolition du château de La Force. (*Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LXXXVI, pp. 183-187.)
31. — L'imprimerie à Bergerac aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dans *La Dordogne et sa région. Fleuve. Histoire. Civilisation*. Fédération historique du Sud-Ouest. Actes du XI<sup>e</sup> Congrès d'Etudes régionales. Bergerac, 1958. Bordeaux, Bière, 1959 ; in-8° ; pp. 177-193.  
[En collaboration avec M. L. Desgraves.]
32. — Le château de Lapradelle, commune de Beaumont-du-Périgord. (*Bull. de la Soc. précitée*, t. LXXXVII, 1960, pp. 70-81).
33. — L'abbé Geouffre de la Pradelle. (A paraître.)
34. — Frescarode. Rectifications et additions à la *Bibliographie générale du Périgord*. (A paraître.)

## ANDRE QUINQUETTE

La mort, survenue le 15 octobre dernier, du colonel André Quinquette, officier de la Légion d'honneur, directeur et fondateur de *l'Veuil du Périgord*, a causé une émotion profonde dans tous les milieux périgourdiens où il ne comptait que des amis.

La vie de cet enfant de Saint-Georges, passionnément attaché à sa ville natale, a été un perpétuel combat dans lequel, soldat ou journaliste, il a, courageusement et son bon sourire aux lèvres, manifesté, comme l'a dit un de ses chefs militaires, « une volonté forte au service du devoir ».

Le soldat, en lui, s'est révélé dès les premiers jours de la guerre de 1914-1918. Parti comme sous-lieutenant de réserve au 50<sup>e</sup>, il était bientôt capitaine, veillant sur sa compagnie comme un père sur ses enfants, donnant, en toute occasion, l'exemple à ses hommes, relevant les courages, communiquant à tous ceux qui l'approchaient son dynamisme et sa foi. Cinq citations et la Légion d'honneur étaient venues récompenser ses faits d'armes mais il fit mieux encore, s'il était possible, en 1939-1940, quand, mobilisé comme lieutenant-colonel, il put, dans la grande tourmente qui balaya l'armée française en quelques semaines, mériter la citation suivante : « A pris, le 15 avril 1940, le commandement du 116<sup>e</sup> Régiment d'infanterie et l'a activement commandé pendant les journées tragiques de mai. Cerné deux fois par l'ennemi au cours de reconnaissances, a réussi, les deux fois, à s'échapper et à rejoindre son régiment qu'il anima, par son courage personnel, résistant le 18 mai, jusqu'à l'épuisement total de ses moyens aux attaques de l'ennemi ».

Le journaliste et le militaire étaient, chez André Quinquette, le même homme. « Toujours de l'huile en son quinquet, il écrit et combat », avait dit de lui, au front, un camarade humoriste. Ecrire était, en effet, pour lui, comme le combat, une mission sacrée qui demande clairvoyance, don total de tout son être, loyauté et courage. Sa plume ne s'est jamais asservie à personne et, s'il luttait, c'était pour la défense franche et correcte de son idéal et de sa foi.

Tout jeune encore, au sortir de l'école Lakanal, il avait, au *Combat Périgourdin*, reçu les leçons et les exemples de Champernaud, de Chaumont, d'Amédée de Lacrousille, et c'est à leur école qu'il s'était formé à ce dur métier qui, pour lui, devint une vocation et presque un sacerdoce.

L'amour du journalisme l'arracha, en 1920, à la carrière militaire brillamment ouverte devant lui. Journaliste, il se retrouva alors à *l'Argus* de M. Ribes. Journaliste — et grand journaliste — il connut la réussite et la fortune à Chateaubriant, à la tête de quatre hebdomadaires et de plusieurs imprimeries. Et c'est encore comme journaliste qu'après d'injustes épreuves courageusement supportées, il revint à Périgueux finir sa carrière avec cette création, en novembre 1954, de *l'Veuil du Périgord*, dont le succès toujours croissant fut sa dernière joie.

Désireux de faire renaître un hebdomadaire semblable au vieux « *Combat* » de sa jeunesse, il fit mieux encore. Mais à quel prix cette

réussite avait-elle été obtenue ? Qui peut imaginer le perpétuel don de soi d'André Quinquette, son souci constant de la perfection dans les moindres détails, sa continuelle tension de l'esprit et du cœur dans une besogne épuisante ? Malgré la collaboration bénévole d'une équipe d'amis l'appuyant volontiers et répondant toujours à son appel, nulle détente n'était permise à celui sur lequel reposait ce journal, devenu l'honneur de la presse locale, et dans lequel l'actualité, rapportée avec une impartialité totale, s'alliait à ces souvenirs d'histoire locale auxquels notre Société est si justement attachée.

Il était venu à nous dès son retour à Périgueux et il fut un des sociétaires les plus fidèles à nos réunions jusqu'au jour où, esclave du succès de *l'Eveil*, il dut y renoncer, le jeudi étant pour lui le jour de « mise en page » du journal.

Comment ne pas regretter, en se souvenant de l'exposé étincelant improvisé par lui, le 1<sup>er</sup> juillet 1955, sur l'histoire de la presse locale en réponse à une intervention de M. Jacques Kayser, que notre collègue n'ait pas eu le temps, dans une retraite bien méritée, d'écrire pour nous ses souvenirs ?

La mort l'a pris, comme un soldat au champ d'honneur, alors que, quelques jours avant, il avait encore dicté à son fils un de ces articles nécrologiques dont il avait le secret pour honorer un camarade disparu. Saluons, à notre tour, le grand soldat, le parfait journaliste et surtout l'ami incomparable que nous avons perdu avec lui. Son souvenir demeurera longtemps vivant parmi nous.

Jean LASSAIGNE.